> **En Amérique** dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.
>
> Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 1er FEVRIER 1950 — No 12

OBSERVATOIRE

Entre nous

Certains des nôtres, il faut bien l'avouer, ne sont pas encore tout à fait convaincus de la nécessité pour nous de faire partie des associations nationales canadiennes-françaises. A les entendre, il faudrait nous unir coûte que coûte aux associations de langue anglaise, le plus souvent neutres ou d'esprit franchement protestant, leur apporter la contribution de notre dévouement et de notre argent, et y fondre, sans aucun doute, notre personnalité.

Au lieu de longs raisonnements qui ne suffiraient peut-être pas à leur ouvrir les yeux, nous nous contenterons de leur réciter quelques faits et de leur poser une question.

Durant la session que la Commission Massey a tenue à Québec, quatre associations canadiennes-françaises qui comptent des représentants de toutes ou de presque toutes les provinces, ont soumis des mémoires: le Comité Permanent de la Survivance Française, le Conseil Canadien de la Coopération, l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française et la Société Canadienne d'Enseignement postscolaire. A cause de leur caractère national, elles n'ont pas manqué de parler au nom des minorités canadiennes-françaises qui vivent en dehors du Québec, elles ont réclamé en leur faveur l'aide que le gouvernement fédéral peut et doit leur accorder.

Leurs mémoires dont les commissaires ont reconnu publiquement la valeur, exerceront sûrement une influence sur les recommandations que la commission adressera à Ottawa. D'après des renseignements que nous tenons de personnes bien placées pour savoir de quoi il retourne, l'enquête qui se poursuit sur l'avancement des lettres, des arts et des sciences au Canada, aura pour nous des suites heureuses. Elle nous vaudra, d'ici quelques années, des secours qui confirmeront que le fait français n'est pas limité chez nous à la province de Québec. Nous les devrons, pour une bonne part, à l'intervention de nos sociétés nationales.

Est-ce que des associations de langue anglaise auraient pris, en une si belle occasion, la défense de nos intérêts? Il suffit de poser la question pour en connaître la réponse.

Rien n'empêche nos associations nationales, une fois solidement organisées, de coopérer avec les associations de langue anglaise en tout ce qui concerne des intérêts communs. Le Conseil Canadien de la Coopération en a donné de beaux exemples lors du débat sur la taxation des coopératives.

Certains devraient être assez instruits pour comprendre qu'entre la coopération et l'assimilation ou l'anglicisation, il y a un abîme. Gardons-nous d'y tomber.

* * *

Le parjure

De plus en plus, semble-t-il, le parjure s'étale devant nos tribunaux. Faut-il y voir le signe certain d'une baisse générale de la moralité chez les Canadiens? N'allons pas trop vite aux grandes conclusions.

A Toronto, vers la mi-janvier, un juge de la cour supérieure a fulminé contre les témoins qui mentent sans vergogne afin d'obtenir pour eux-mêmes, pour leurs parents ou leurs amis, une décision favorable. Le parjure est la plaie des tribunaux en Ontario, a-t-il dit, et il est "grand temps de prendre les mesures nécessaires dans les cours civiles et criminelles pour l'extirper".

Il a indiqué quelques conséquences du faux serment: on fait pendre des innocents, on permet à des vauriens de s'en tirer sans châtiment, on détruit la fortune ou la réputation d'un homme.

Le verdict des jurés et la sentence du juge reposent, en effet, sur les témoignages entendus. N'étant pas eux-mêmes des témoins oculaires, ils doivent s'en rapporter à d'autres. Mais si ceux-ci mentent, faussent la vérité, la justice ne peut s'exercer que difficilement. Même si le

(Suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Pat Lean,
Pouce Coupé, C. C.

Mme W.-M. Molyneaux,
Calgary, Alta.

Pierre Arcand,
Hotchkiss, Alta.

Conrad Langlois,
St-Hyacinthe, P.Q.

Chacun de ces gagnants recevra un joli chapelet (valeur de $0.75).

Aux auditeurs de CHFA

Lundi, 30 janvier 1950

Chers auditeurs,

Il m'est agréable de vous faire part de quelques changements dans l'horaire de nos programmes. Dans la prochaine édition de votre journal "La Survivance", vous pourrez consulter notre horaire qui vient de subir une transformation complète.

Je profite de l'occasion pour remercier ceux qui nous envoient leurs commentaires sur nos émissions. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de répondre à chacune des lettres que nous recevons par centaines, quotidiennement. Cependant soyez assurés que nous tenons compte de vos remarques et que celles-ci nous aident à la préparation et à l'agencement de nos programmes radiophoniques.

Au sujet du "Club Alouette", les premiers certificats seront expédiés cette semaine. Soyez sans crainte, nous avons reçu vos demandes d'admission; toutefois, l'impression de ces certificats est un travail des plus délicats, et c'est ce qui en retarde un peu la livraison. N'oubliez pas aussi de bien affranchir vos lettres, autrement nous les refuserons.

En terminant, je vous réitère notre intention de faire de CHFA le meilleur compagnon de votre foyer. Toutefois qu'on n'attende pas d'un "bébé" de deux mois à peine, le même rendement que d'un "grand garçon" de plus de 20 ans, qui n'a même pas réussi encore à apprendre le français.

Je puis vous assurer d'une chose: la Providence aidant, avant un an, **CHFA demeurera le 2ième poste de langue française de l'Ouest canadien, mais il deviendra le premier de tous les postes de l'Ouest par la belle tenue et la variété de ses émissions.**

Encore une fois, merci à tous! Merci aussi aux auditeurs de langue anglaise qui nous écrivent leur admiration.

T. GAREAU, directeur
Poste CHFA

La politique internationale

De qui faut-il gagner le coeur, des Allemands ou des Russes?

Par Maurice Dagenais, de la British United Press

Les difficultés qu'éprouvent les puissances occidentales avec le Chancelier Adenauer, de l'Allemagne occidentale, illustrent bien qu'il faut encore livrer un combat pour gagner l'esprit des Allemands.

Les mesures de blocus que les Russes ont appliquées contre les alliés à Berlin, éclairent encore davantage la situation, de même que la controverse entre la France et l'Allemagne au sujet de la Sarre, de même que le projet de donner à la république de Bonn une armée allemande, de même que les demandes répétées du chancelier Adenauer pour obtenir l'assurance que les puissances occidentales protégeront l'Allemagne occidentale.

Il semble évident maintenant que si les puissances de l'ouest pouvaient gagner le coeur des Allemands et s'en faire de véritables amis, la guerre froide changerait d'aspect et le spectre d'une guerre atomique s'éloignerait.

La Russie a beau prétendre que l'Allemagne est écrasée, elle ne désire certainement pas livrer une autre guerre avec l'Allemagne comme l'un de ses adversaires. Toute la politique soviétique d'agression en Europe repose sur l'hypothèse que l'Allemagne appuiera la Russie ou du moins consentira à l'agression russe.

Dans un article publié récemment par la revue américaine "Life", M. Wallace Carroll dit que les puissances occidentales devraient chercher à gagner le coeur des Russes. Il dit que les Russes se seraient révoltés contre Staline si Hitler n'avait pas été si stupide et il soutient que les Alliés pourraient s'attirer la sympathie du peuple russe par une guerre de propagande habile.

Ce point de vue n'est cependant pas partagé par les autorités de Paris, Washington et Londres.

Les ministères des Affaires étrangères de ces trois pays considèrent que le peuple russe, si misérable que soit son sort sous un régime communiste, ne peut pas être séduit par la propagande étrangères.

Maintenant, puisque l'ouest ne peut pas entraîner le peuple russe à sa manière de vivre et à renverser la dictature communiste, il ne reste que deux lignes de conduite à suivre.

D'abord, laisser se poursuivre la guerre froide au risque de la voir dégénérer en guerre atomique, ou bien former des Etats-tampons devant les communistes en s'assurant de l'appui de l'Allemagne en Europe et du Japon en Asie.

Les efforts dans ce sens semblent avoir réussi au Japon, mais en Allemagne, ce fut un échec.

La radio et la presse à travers le monde répètent sans cesse que les puissances occidentales n'ont pas réussi à gagner la sympathie et la compréhension des Allemands. On décrit les Allemands comme des nationalistes incorrigibles qui ne veulent être les amis de personne et qui ne seraient même prêts à s'allier avec les Russes, avec la conviction qu'ils pourraient un jour les supplanter à la tête des pays communistes.

Secrétaire privé du premier ministre

Ottawa. — M. Pierre Asselin, attaché au bureau du premier ministre Saint-Laurent, devient secrétaire privé du premier ministre pour remplacer M. Guy Sylvestre qui a été nommé publiciste au nouveau ministère des Ressources et du développement.

M. Pierre Asselin est avantageusement connu à Québec et à Montréal. Il a fait ses études à l'école des Hautes Etudes commerciales et il était, avant d'entrer au bureau du premier ministre, secrétaire au ministère des Forêts de la province de Québec. M. Pierre Asselin est le fils de feu M. Olivar Asselin, l'un des journalistes les plus réputés du Canada.

Immigration en Palestine

Montréal. — M. Victor Bernstein, directeur des relations publiques de la section américaine de l'Agence juive, a déclaré que près de 250,000 immigrants s'établiront en Israël cette année.

Situation meilleure à Ottawa

Ottawa. — Le nombre des Canadiens français qui occupent de hautes positions dans le fonctionnarisme fédéral a augmenté considérablement depuis un an. A la fin du règne de M. King, il était tombé à presque rien. Nous ne comptions plus alors un seul sous-ministre de notre langue. Le "grand ami" des Canadiens français ne leur avait laissé pour tout bien qu'un sous-ministre adjoint.

La réaction commençait à se faire sentir très vivement au départ de M. King. M. St-Laurent avait déjà travaillé pour donner aux siens une représentation plus équitable dans les plus hauts postes de l'administration fédérale. Aujourd'hui, nous comptons quatre sous-ministres: M. Charles Stein, sous-secrétaire d'Etat; M. Lessard, sous-ministre des Transports; M. Marc Boyer, sous-ministre des Mines et des Enquêtes techniques; M. Laval Fortier, sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

M. Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, position équivalente à celle d'un sous-ministre, a été remplacé par un Canadien français, M. Léon Raymond.

Dans les hauts postes du service diplomatique, les Canadiens français occupent une situation tout à fait avantageuse. Ils comptent quatre ambassadeurs, deux hauts commissaires, deux ministres. M. Chapedelaine vient d'être nommé haut commissaire adjoint en Irlande, pendant l'absence de M. Turgeon qui préside la commission royale chargée de faire enquête sur le transport ferroviaire au Canada.

C'est le désir de M. St-Laurent, dit-on, de donner aux Canadiens français une juste représentation dans tous les services de l'administration fédérale.



M. Patenaude a été nommé trésorier

Les fonctionnaires des différentes compagnies de transport en service à Edmonton viennent de former un club qui sera connu sous le nom de Transportation Club. Les membres se proposent de discuter en commun, à leurs réunions mensuelles, les problèmes concernant les divers systèmes de transport chez nous: chemins de fer, autobus, aviation, navigation sur les rivières et les grands lacs du Nord. Ils établiront des relations avec des clubs du même genre qui existent déjà en d'autres villes.

M. J.-R. Patenaude, chef de bureau au Canadien Pacific (avenue Jasper), fait partie de l'exécutif du club à titre de trésorier. Nous lui offrons nos félicitations.

Taylor serait-il devenu catholique?

Washington. — Dans les milieux proches de la délégation apostolique à Washington, on déclare non fondées les rumeurs selon lesquelles M. Myron Taylor, représentant spécial du président des Etats-Unis auprès du Vatican, qui vient de démissionner, se serait converti au catholicisme. Cependant, on souligne, dans les milieux catholiques de la capitale américaine, qu'il conviendrait que M. Myron Taylor démente personnellement ces rumeurs, si elles ne correspondent pas à la vérité.

Attention!

Les commissaires d'écoles de langue française de la grande division de Sturgeon (y compris Morinville et Picardville) tiendront une assemblée à Legal, mercredi le 22 février, vers 8 heures p.m. D'autres précisions seront données plus tard.

Des délégués d'Edmonton assisteront à cete assemblée.

Il est important que tous les commissaires de langue française soient présents. C'est un devoir pour eux de s'intéresser activement à l'éducation de nos enfants et de veiller à ce que les droits des parents qu'ils représentent, **soient respectés.**

On espère qu'aucun commissaire ne voudra se soustraire **à ce devoir.**

Propagande dont il faut se méfier

Cité du Vatican. — Dans les cercles du Vatican, on dit que les informations reçues de Tchécoslovaquie ne confirment pas l'allégation d'un journal tchèque que les prêtres catholiques signeraient des serments de fidélité au gouvernement communiste.

Ces observateurs assurent que ce n'est pas la première fois que les journaux et le gouvernement tchécoslovaques cherchent à donner à l'étranger l'impression que le clergé ordinaire n'est pas d'accord avec son épiscopat.

"Mais il est étrange, ajoutent ces informateurs, que, comme d'habitude, on ne puisse donner les noms précis des prêtres qui ont signé".

Nombre de réfugiés admis au pays

Montréal. — Un total de 92,000 immigrants, venant des camps des personnes déplacées d'Europe, ont été admis au Canada depuis juin 1947. C'est ce qu'a révélé M. Raymond Ranger, représentant de M. A. MacNamara, sous-ministre du ministère du Travail, au cours d'une réception officielle donnée par le comité mixte pour les néo-canadiennes.

Le véritable amour est une puissance spirituelle distincte de la passion

Montréal. — Le véritable amour, que trop de gens confondent avec la passion ou l'instinct qui rapproche les animaux mâles et femelles de la création, est une force spirituelle qui vient de Dieu et qui doit mener à Dieu. On ne peut le séparer de la charité et du désir de perfection morale, car il est essentiellement un désintéressement qui dompte l'instinct et la passion pour se mettre au service de la personne aimée, de l'autre. C'est parce que trop d'époux oublient les exigences spirituelles de l'amour, s'ils ne les ont jamais connues, qu'il y a aujourd'hui dans le monde tant d'amours dévoyées, de mariages malheureux et de foyers vides ou brisés.

Tel est le thème que le chanoine Jean Viollet, fondateur de l'Association de la Famille, en France, a développé dans l'une de ses conférences sur les problèmes de la famille.

L'amour subit bien souvent des échecs, il finit parfois par sombrer et disparaître. Il arrive même qu'une sorte d'antipathie prenne sa place. A ces maux, il y a des causes.

L'une des premières, c'est que les époux croient fonder leur bonheur sur leurs propres forces, sans le secours de Dieu. Ils oublient que le sacrement de mariage leur a donné des grâces spéciales. Au lieu de les faire fructifier, ils les abandonnent et n'y pensent plus.

Une autre raison, c'est que l'homme et la femme oublient trop souvent qu'ils sont différents dans leur manière de penser, de sentir et d'aimer. Durant la première année de mariage, ces différences ne se heurtent pas les unes aux autres. Elles sont comme fondues dans les joies de l'union conjugale. Mais avec les années, elles réapparaissent et se manifestent dans la vie de chaque jour. Alors les baisers et les caresses ne suffisent plus à prouver qu'on aime. Il faut, de part et d'autre, un sérieux effort de compréhension afin de maintenir l'harmonie. Chacun devra sortir de lui-même, de sa propre nature, et admettre que l'autre ne peut pas toujours penser, sentir et réagir comme lui-même.

Aux différences irréductibles de la nature, il faut ajouter celles qui proviennent du milieu où les conjoints ont vécu, et de l'éducation qu'ils ont reçue. En entrant dans le mariage, ils apportent aussi leurs habitudes, leur caractère, leurs défauts. Alors se pose le problème moral. Les époux devront, en toute humilité et loyauté, reconnaître leurs défauts et travailler à s'en corriger. Dans ce travail, ils devront se conseiller et s'aider mutuellement, prier l'un pour l'autre, soutenir leurs efforts communs avec patience et charité. Les vertus morales finiront par remplacer les défauts, et l'harmonie, loin de diminuer, ne fera que grandir. Le mariage sera alors une véritable montée à deux vers la perfection. Et les coeurs comprenant le prix de cet effort, l'enrichissement qui en résulte, n'en seront que plus aimants et plus unis. Autrement, l'amour des époux deviendra sans valeur; il se fanera peu à peu et finira par mourir.

Lorsqu'on aura compris l'influence du véritable amour dans le mariage, et sa grandeur, il sera facile de rejeter toutes ces fausses doctrines modernes qui rabaissent l'homme et la femme au rang des animaux.

M. Robert Picard, âgé de 19 ans, fils de M. et Mme Laurier Picard, d'Edmonton, sera l'artiste invité au programme de la Survivance qui passera à CHFA dimanche prochain, le 5 février. Soyez aux écoutes pour entendre notre jeune pianiste.

Le gouverneur général quitterait bientôt

Ottawa. — Le vicomte Alexander de Tunis terminera les quatre premières années de son terme comme gouverneur général du Canada en avril prochain. Sur la colline parlementaire, on croit qu'il sera peut-être rappelé en Angleterre vers cette époque.

Le terme d'office des gouverneurs généraux est normalement de cinq ans, mais la plupart n'ont guère passé plus de quatre ans à Rideau Hall. Lord Alexander a assumé ses fonctions le 12 avril 1946.

Deux points de vue ...

Une déclaration du R. P. Lévesque — Un article de M. André Laurendeau — La Commission Massey et les minorités canadiennes-françaises — Pour une politique de présence

Situons d'abord le problème.

Des journaux de l'Est ont publié une déclaration que le R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., aurait faite à l'une des séances de la Commission Massey à Québec.

On sait que le doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'université Laval est membre de cette commission qui enquête, depuis quelques mois, sur l'avancement des lettres, des arts et des sciences au Canada. Elle a siégé à Edmonton l'automne dernier. Nos associations franco-albertaines lui ont présenté un mémoire qui a été reçu et discuté avec la plus grande bienveillance.

Voici donc la déclaration que des journaux ont attribuée au R.P. Lévesque:

"L'éducation formellement scolaire et la culture sont deux choses différentes lorsqu'on parle d'éducation en général. La première relève directement des provinces, la seconde peut être l'objet des attentions du pouvoir fédéral.

"Cette manière de voir, exprimée hier par les délégués de la Survivance française, est exactement celle des commissaires. Personne n'est plus désireux que nous de laisser aux provinces l'éducation formellement scolaire. Reste l'éducation populaire, ou la culture en général. Il s'agit là de la pensée humaine. Sur ce plan, il y a intervention légitime du gouvernement fédéral quand ce gouvernement, dans l'intention de donner une impulsion nouvelle à la culture, autant à la française qu'à l'anglaise, à travers tout le pays, recourt aux instruments qui lui sont propres. Chaque fois qu'il s'agit d'échanges culturels à travers le pays, nous nous trouvons en pleine sphère fédérale."

M. André Laurendeau, rédacteur au "Devoir", a commenté cette déclaration dans un éditorial qui a paru le 20 janvier. La lecture de son article nous a conduit à quelques réflexions que nous voudrions lui soumettre.

Mais avant de faire valoir notre point de vue, nous tenons pour la bonne intelligence de tout le problème, à exposer le sien.

* * *

M. Laurendeau rappelle à propos que l'article 93 de la constitution donne aux provinces le droit exclusif de légiférer sur l'éducation, qu'il ne distingue pas entre éducation formellement scolaire et culture. "A part la protection des minorités, remise à Ottawa qui d'ailleurs n'a jamais rempli son devoir, **toute l'éducation** est confiée aux provinces."

En 1867, le système d'enseignement était assez rudimentaire, mais dans la suite des progrès qui ont doté le pays d'écoles et de facultés universitaires, il n'a jamais été sérieusement question de soustraire celles-ci à la juridiction des provinces pour les faire dépendre d'Ottawa. "Il ne venait à l'esprit de personne que l'article 93 fût un attrape-nigauds ou une boîte à surprise."

M. Laurendeau se demande si l'enseignement universitaire des sciences et de la philosophie, l'enseignement technique, etc., font partie de "l'éducation formellement scolaire". Et il ajoute: "Nous en doutons".

A notre sens, il ne convient pas de restreindre arbitrairement la formule employée par le R. P. Lévesque. Elle comprend tout l'enseignement qui se donne dans les écoles primaires, secondaires et supérieures, et qui est habituellement suivi d'examens et couronné par un diplôme ou un degré universitaire.

Reste l'éducation populaire, et c'est en ce domaine que M. Laurendeau craint particulièrement les empiètements d'Ottawa sur les droits des provinces. Grâce aux organismes dont il dispose, notamment la radio, bientôt la télévision, le gouvernement central peut donner des cours sur la littérature, l'histoire, la philosophie, les sciences, les beaux-arts, et se faire maître d'école. En quoi ces cours, dans leur contenu, se distinguent-ils de ceux qu'on étiquette "d'éducation formellement scolaire"? Il est bien difficile de le dire.

M. Laurendeau conclut ainsi son article: "**Les raisons pour lesquelles on remettait l'éducation aux provinces — culture nationale et religieuse — continuent de valoir, et de valoir pour toute l'éducation telle qu'elle existe aujourd'hui.**"

* * *

Nous devons comprendre ces raisons et pourquoi la province de Québec réagit si vivement à toute tentative du gouvernement fédéral de s'immiscer dans les affaires d'éducation.

Dans l'article 93 de la constitution, nos frères du Québec trouvent pour la culture française et la religion catholique, une protection dont ils cherchent en vain partout ailleurs l'équivalent.

On a attaché une très grande importance, en certains milieux, à la déclaration que faisait M. Saint-Laurent au mois de février 1949. "**Je tiens à affirmer une fois pour toutes, a dit le premier ministre, que j'approuverai la sauvegarde constitutionnelle la plus formelle qu'on puisse trouver pour les droits historiques des Canadiens de langue française comme pour ceux de langue anglaise. Mais il est quelque chose de plus puissant que toutes les sauvegardes constitutionnelles: ce sont la bonne foi, la tolérance mutuelle et la bonne entente qui sont le glorieux apanage de la plupart des Canadiens des deux races et des deux langues.**"

C'est fort bien.

Mais on ne peut pourtant pas fonder le libre exercice d'un droit aussi important que celui qui concerne l'éducation, sur l'existence douteuse de bons sentiments et des paroles de bonne entente.

Quand les Canadiens français du Québec jettent un regard sur le pays, que voient-ils? Partout des lois qui restreignent ou réduisent à presque rien l'enseignement du français dans les écoles, celles-ci fussent-elles fréquentées uniquement par de petits Canadiens français, des lois qui traitent le français comme une langue étrangère.

Que les législatures des provinces à majorité anglo-protestante suppriment ces lois, qu'elles consentent seulement à adopter pour nos écoles un mode de vie satisfaisant, et les paroles de bonne entente prendront immédiatement un tout autre son aux oreilles de nos frères du Québec, et aux nôtres aussi.

Quand ils se tournent vers Ottawa, ils constatent qu'il faut souvent lutter contre le fanatisme et la mauvaise volonté d'un bon nombre de fonctionnaires qui supportent difficilement que le français soit une langue officielle au pays.

La situation s'est améliorée depuis quelque temps, comme l'observe M. Pierre Vigeant, à propos des communiqués officiels des ministères, dans une chronique qui paraît à côté de l'éditorial de M. Laurendeau. Mais elle est loin, dans l'ensemble, de correspondre à l'esprit et aux dispositions de la constitution.

Nous comprenons donc pourquoi nos frères du Québec tiennent à **donner à l'article 93 qui attribue aux provinces le domaine de l'éducation, la plus grande portée possible. Ils ne veulent pas lâcher la proie pour l'ombre.**

(Suite à la page 8)

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 1er FEVRIER 1950

Pourquoi une Semaine de Santé?

Au cours des 25 dernières années, les taux de mortalité au Canada ont diminué d'une façon remarquable. Les découvertes accomplies en médecine scientifique ont eu une répercussion profonde sur notre civilisation et elles ont naturellement favorisé des standards de santé plus élevés.

Certaines maladies reconnues comme des fléaux, il n'y a pas plus de 25 ans, sont aujourd'hui entièrement éliminées ou partiellement mises en échec. Par exemple, le nombre des cas et des décès dûs à la tuberculose, à la fièvre typhoïde, à la fièvre scarlatine, à la diphthérie et à la coqueluche ont diminué pendant cette période d'une manière étonnante. La mortalité de la mère et de l'enfant est en régression et la variole a à peu près disparu. On constate un exemple frappant de changement pour le mieux dans les statistiques de la diphthérie: 9,093 cas et 1,280 décès au Canada en 1924, à comparer à 898 cas et 85 décès en 1948.

Malgré tout cela, cependant, il y a encore lieu d'améliorer grandement la santé de la nation; de nombreux problèmes continuent de déconcerter les médecins, les travailleurs de la santé et le public en général. Ainsi, la lutte contre le cancer et l'arthrite ne fait que commencer; le problème des maladies vénériennes demeure toujours aigu; il importe d'accorder plus d'attention à la santé des travailleurs industriels, tant de la part des patrons que des ouvriers eux-mêmes.

Nous avons encore besoin de beaucoup de recherches et d'éducation dans le domaine de l'alimentation. La poliomyélite est un autre problème à résoudre et l'on n'est même pas venu à bout du rhume ordinaire.

Les médecins et les travailleurs de la santé en général ont encore beaucoup à accomplir, c'est pourquoi des initiatives comme la Semaine Nationale de Santé, organisée chaque année par la Ligue Canadienne de Santé, sont nécessaires. La Semaine de Santé contribue à faire connaître les données aux Canadiens, elles les aide à se faire une vue plus juste de la situation générale de la santé et elle souligne ce qu'ils doivent faire pour favoriser les améliorations désirées.

Santé et morale

"Glorifiez Dieu dans votre corps" est le sage conseil de saint Paul aux Corinthiens.

"Ce conseil est encore valable aujourd'hui", affirme le Rév. Dr R. C. Chalmers, président du comité du clergé à la Ligue Canadienne de Santé, dans son message pour la Semaine Nationale de Santé. "Car une telle affirmation n'implique pas seulement un appel à la pureté personnelle, mais aussi une demande à tous de prendre soin de leurs corps comme des cadeaux de Dieu et des instruments pour ses fins".

Le Comité du clergé à la Ligue de Santé représente plusieurs confessions religieuses, y compris les Anglicans, les Baptistes, les Presbytériens, les Catholiques, l'Armée du Salut et les membres de la "United Church".

En plus de prêcher et d'enseigner, l'Eglise peut appuyer les organismes sociaux bénévoles de santé publique qui se trouvent dans presque toutes les localités canadiennes, et témoigner ainsi de son intérêt pratique au bien-être de notre peuple.

Au-dessus de tout, l'Eglise doit continuer d'inculquer un standard élevé de conduite dans la vie de tous. Elle aidera par là à libérer la vie canadienne de ces maladies qui ont leurs racines dans des actes immoraux. En faisant méditer sur ce qui est vrai, honnête, juste, pur, aimable, gracieux et excellent, elle peut aider au bien-être physique et matériel de toute la nation.

Un appel au public

Le ministre fédéral de la Santé et du Bien-Etre, M. Paul Martin, a souligné, dans un message spécial à l'occasion de la Semaine Nationale de Santé, la nécessité de l'appui constant du public pour permettre à des mesures comme le Programme national de Santé d'assurer la santé et le bonheur des Canadiens.

Invitant tous ses concitoyens à collaborer avec la Ligue Canadienne de Santé pour attirer l'attention sur ce qu'il y a lieu d'accomplir dans le domaine de la santé, le ministre fédéral a mis en relief les grands progrès accomplis l'an dernier afin d'en arriver à un maximum de santé pour tous.

Dans ses premières applications, a déclaré M. Martin, le Programme National de Santé, prévoyant des octrois annuels de $31,000,000, a aidé les provinces à donner de l'expansion à leurs services de santé et a déjà fourni au Canada plus de 15,000 nouveaux lits d'hôpitaux, plus de travailleurs de santé compétents, a stimulé les recherches, a intensifié la lutte contre les infirmités et les maladies contagieuses, a multiplié les centres de diagnostic et de traitement et a revivifié partout les forces de la santé publique.

Tous les citoyens épris de civisme doivent faire leur part pour maintenir les progrès déjà réalisés dans le domaine de l'hygiène publique et pour en préparer de plus grands encore.

En lisant les journaux

L'esprit canadien

LA GAZETTE DES CAMPAGNES. — Fait fort agréable à noter. En plein parlement, depuis quelques mois surtout, on parle ouvertement de "souveraineté canadienne, d'indépendance, d'Etat adulte et maître de ses destinées". Des déclarations sont faites, claires, posées, dignes en effet de représentants d'un Etat parvenu à maturité.

Les choses n'en vont pas plus mal. Et nous sommes assuré que nos relations avec la Grande-Bretagne s'amélioreront à mesure que nous montrerons notre propre souci de vivre notre vie. Les Britanniques sont des virtuoses pour accepter le fait accompli, lorsque leur virtuosité a fait défaut d'empêcher qu'il ne s'accomplisse. . .

Les Canadiens qui avaient perdu l'habitude d'entendre leurs gouvernants parler clairement, semblent attacher une grande importance à la sincérité manifeste qui émane maintenant des déclarations que leur font les hommes qu'ils se sont choisis. Et ils acceptent la vérité. . .

Tout le monde accepte qu'un ou plusieurs hommes peuvent se tromper; mais on n'accepte guère de se faire tromper tout le temps et par les mêmes gens. . . En quoi, la disparition de la scène publique de plusieurs personnages à double et triple face n'aura été qu'un immense bienfait dans les circonstances. . .

Epargnes cachées

LA PATRIE. — Si les calculs sont exacts, il y a présentement au Canada des épargnes cachées au montant de $14 millions, sous forme de vieux billets de banque qui n'ont plus cours bien qu'ils conservent leur valeur. Ces épargnes datent de plusieurs années et ne portent pas intérêt puisqu'elles ne sont pas confiées à aucune institution bancaire reconnue.

Qu'il y ait encore de nos jours des gens qui répugnent à mettre leur argent à la banque, par méfiance, l'on peut s'en étonner, mais c'est un fait. De temps à autre, des attendats commis contre de vieilles gens que tout leur entourage croyait dans la pauvreté, viennent révéler la présence de petites fortunes cachées, enfouies, en espèces sonnantes et trébuchantes.

La longue réputation d'intégrité et de sécurité de nos banques devrait pourtant avoir convaincu tout le monde de l'avantage qu'il y a à leur confier ces documents précieux que sont les billets de banque. Mais il y aura toujours des incrédules et des méfiants, en petit nombre heureusement, qui préféreront tâter un bas de laine, un bourrelet dans le matelas, contempler une cassette à double verrou, un tiroir à serrure, jusqu'à ce qu'ils s'éveillent, un triste matin, pour constater la disparition du trésor, ravi par un domestique malhonnête ou par un neveu trop pressé d'hériter.

La construction coopérative

LE DROIT. — Notre mode de construction d'habitations, surtout dans les villes, se révèle trop souvent antifamilial et antisocial. Le logement est devenu, dans un très grand nombre de cas, un service fourni par des locateurs, qui construisent le plus de logis possible sur telle superficie de terrain donnée, avec le résultat que les gens s'entassent les uns sur les autres, qu'ils ne jouissent pas de ce qu'on appelle le minimum requis d'espace vital.

Les petits logements se sont énormément multipliés. Il est impossible alors pour la famille de s'y sentir à l'aise, de s'y développer, de s'épanouir librement, comme on dit, d'autant plus que le prix des loyers est très élevé, eu égard aux revenus dont elle dispose généralement. Elle souffre matériellement et moralement de cette situation, elle en subit des maux divers, et, comme elle constitue la base essentielle de la société, celle-ci se trouve également atteinte dans sa propre source.

La formule coopérative s'offre comme la plus économique, la plus pratique et la plus efficace pour résoudre le problème du bon logement familial. Faisons-la jouer aussi vite et aussi rapidement qu'il se peut.

L'assurance-chômage et les cultivateurs

LA TERRE DE CHEZ NOUS. — La question de l'assurance-chômage pour les cultivateurs est encore revenue sur le tapis. Ce n'est pas la première fois et probablement pas la dernière. A la récente conférence agricole fédérale-provinciale, le sous-ministre du Travail, M. Arthur MacNamara, a prétendu que l'assurance-chômage serait un bon moyen de garder sur les fermes les fils de cultivateurs. C'est loin d'être prouvé. Ce n'est pas tant l'absence de sécurité provenant du chômage que les attraits, d'ailleurs superficiels, qu'offrent les villes qui éloignent de la terre les fils de cultivateurs. A la campagne, au surplus, le chômage est inconnu. La rareté de la main-d'oeuvre est même à l'état aigu depuis nombre d'années. Le cultivateur, du moins dans Québec, est à la fois propriétaire, patron et ouvrier. Ses fils travaillent avec le chef de la famille, le plus souvent sans salaire, jusqu'à ce qu'ils s'établissent à leur tour sur une terre ou ailleurs. Il fait le moins possible appel à la main-d'oeuvre étrangère. Notre agriculture de caractère familial ne peut en aucune façon se comparer à la situation de l'ouvrier ou aux grandes exploitations agricoles de l'ouest qui emploient une forte main-d'oeuvre salariée. Il serait, à notre avis, fort dangereux d'appliquer sans discernement l'assurance-chômage à tous les cultivateurs du pays sur le même modèle que celle qui s'applique aux ouvriers. Il serait sage, avant d'agir, d'étudier à fond la question et de prendre l'avis des principaux intéressés.

Des sources d'harmonie entre les deux groupes du pays

Langues, histoires et civilisation

Le conférencier du dîner conjoint de Bonne Entente de la Chambre de commerce des jeunes et du "Junior Board of Trade" était, ces jour derniers, le président général du Bon Parler Français (B.P.F.) M. Jules Massé, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Cette assemblée conjointe était présidée par MM. Ralph Beck et J. Arseneault, respectivement président de la section anglaise et de la section française du comité de Bonne Entente de ces deux organisations. M. Beck fit le discours d'ouverture et souhaita la bienvenue à l'invité d'honneur ainsi qu'à l'assistance. M. Massé fut présenté par le secrétaire du comité, M. Guy Dorval, et remercié par M. J. Arseneault.

M. Massé prononça sa conférence en anglais. Il déclara que l'initiative de nos jeunes hommes d'affaires s'avère fort opportune et constitue un admirable exemple pour les citoyens désireux d'instaurer, entre Canadiens d'origine anglaise et d'origine française, une ère d'harmonie et de véritable coopération, aux divers paliers de la vie nationale.

Education

Le conférencier aborda ensuite l'analyse des moyens susceptibles de développer l'esprit de bonne entente entre nos deux races. L'instruction, et surtout l'éducation, aliment de l'intelligence, apparait à tous les degrés comme une incomparable génératrice de cette volonté de se rendre mutuellement justice et de collaborer au bonheur et à la prospérité de notre nation.

A partir de la cinquième année il importe, précise M. Massé, que nos écoles primaires françaises et anglaises familiarisent l'enfant avec les sons et l'accent de la langue seconde. Le cours intermédiaire initie les élèves à l'enseignement formel centré graduellement sur la gramaire de la langue seconde. Le cours primaire supérieur ou "High School" doit assurer une connaissance théorique de cette langue et permettre à l'élève de s'en servir correctement et avec aisance en conversation. Ce résultat, ajoute M. Massé, semble inaccessible si le professeur n'est pas un spécialiste de l'enseignement de sa langue maternelle à titre de langue seconde. Il importe que le titulaire possède la langue de ses élèves, afin de fournir les explications appropriées. Le cas du "Parisian French" de certains professeurs anglais démontre avec une surabondance de ridicule qu'ils ignorent le français qu'ils prétendent enseigner.

M. Massé conclut ce premier point en affirmant que les collèges et les universités des deux langues pourraient contribuer au rapprochement entre les deux nationalités par des échanges d'élèves et de professeurs, par des réceptions, des réunions mixtes et par des initiatives destinées à faire mieux connaître et apprécier les quaiités nationales de nos deux peuples. Car les mots, dit-il, doivent conduire aux réalités intimes, seules génératrices de vie et d'amicale compréhension. Le conférencier suggère au comité de Bonne Entente d'inviter comme conférenciers les présidents des associations d'étudiants de McGill et de l'université de Montréal.

Histoire

L'enseignement de l'histoire nationale, longtemps embryonnaire et souvent mal orienté, constitue un instrument de bonne entente insoupçonné, mais d'une efficacité étonnante. L'histoire doit se baser sur l'objectivité dans les faits, sur la vérité dans les hommes et sur la sympathique compréhension des maitres. De part et d'autre, les élèves des deux races devront accentuer leur effort pour étudier certaines pages du régime français ou du régime anglais dans un esprit d'absolue justice et de sincère et réciproque sympathie. Il faut faire observer aux enfants des deux groupes que si les inconnus, sans relations entre eux, s'entendent toujours bien, il est plus difficile et plus méritoire pour des collectivités, différentes par la langue, la culture, la religion et les intérêts, de vivre en parfaite harmonie dans le pays qu'elles cohabitent. Il importe aussi de signaler aux élèves la nécessité vitale de la bonne entente entre deux peuples qui désirent travailler de concert à la prospérité et à la grandeur d'un même Canada. L'ère de l'indépendance nationale, aspiration historique du Canada français, accélérera l'avènement d'une solidarité plus fraternelle entre nos deux peuples.

Langues

M. Massé recommande, comme troisième moyen de rapprochement entre nos deux nationalités, la recherche des caractéristiques communes plutôt que des traits de dissemblance entre les langues anglaise et française. Ces dernières, en effet, présentent des similitudes nombreuses. Toutes deux sont indo-européennes et doivent au latin une large proportion de leur vocabulaire. L'une et l'autre s'empruntèrent directement d'innombrables mots. La cour et l'administration de l'Angleterre parlèrent français après la conquête normande de 1066 et durant des siècles. Les vestiges linguistiques français foisonnent dans l'anglais d'aujourd'hui: silence, intelligence, science, attention, réflexion, table, etc., précise le conférencier, sont autant de termes français passés dans la langue anglaise. "Honni soit qui mal y pense", "Dieu et mon droit", "Le roy le veult", survivent officiellement en Angleterre et sans traduction. La phraséologie anglaise moderne se rapproche de plus en plus de la phrase classique française. Ne voilà-t-il pas autant de ressemblances qui nous doivent faciliter et nous rendre plus agréable l'étude de nos deux langues secondes, à l'école et dans la vie courante?

Civilisation

Le président du B.P.F., passant à un ordre d'idées plus élevées, démontre la parenté des civilisations anglaise et française. Il en tire une raison de se mieux comprendre et de s'estimer davantage dans une mutuelle bonne entente. Les deux cultures, affirme-t-il, contituent les piliers de la civilisation occidentale, déjà tellement menacée. Nos civilisations, nos cultures procèdent d'une certaine romanisation et possèdent en commun une certaine teneur d'idéal et de spiritualité, un sens de l'honneur et de la justice, une conception assez voisine de la vie et du droit. Cependant on pourrra toujours opposer au réalisme de l'Anglais, hommes d'affaires, l'idéalisme du Français, demeuré chevaleresque et attaché à l'intellectualisme. Aussi combien est enviable, poursuit M. Massé, le privilège, pour le Canada, d'avoir été placé sur la carte du monde par les Cartier, les Champlain, les Maisonneuve, les de la Vérendrye, et de se construire sous nos yeux, grâce au double génie de nos deux races, une grande puissance et un prestigieux avenir.

Religion

Le christianisme, pratiqué en commun par nos deux peuples, offre lui aussi un moyen, hélas! peu utilitsé, mais sans ri-

(suite à la page 3)

Nos pionniers de l'Ouest

par Antoine Bernard, C.S.V.

Secrétaire de rédaction à la revue Vie Française de l'Université Laval, à Québec, le R. F. Antoine Bernard, poursuivant ses travaux d'histoire acadienne et canadienne, vient de réunir en un volume de 150 pages, illustré, les biographies de dix explorateurs et pionniers canadiens de l'Ouest américain, depuis le Missippi et les Grands Lacs jusqu'au Pacifique.

Aucun travail de ce genre n'a été entrepris depuis soixante-dix ans, depuis le jour où Joseph Tassé publiait, en 1878, ses études sur "les Canadiens de l'Ouest". Au début de son livre, le Frère Bernard rend hommage à la mémoire de Tassé. "Il nous a semblé convenable et utile de remettre cette oeuvre en lumière," écrit-il, "a l'époque du centenaire de la naissance de son auteur. Nous l'avons fait en tirant des matériaux dont s'est servi Tassé, la substance de neuf biographies qui conduisent le lecteur des rives du Saint-Laurent jusqu'aux côtes du Pacifique. Chemin faisant, il nous est arrivé de corriger quelques inexatitudes, d'ajouter certains renseignements sur la vie française d'aujourd'hui —ce qui en reste— dans les Etats américains jadis explorés par les nôtres. Nous y avons aussi ajouté une étude sur le sulpicien Gabriel Richard, le valeureux pionnier de la Foi au pays de Détroit."

Parcourir le volume clair, au style vivant et rapide, que vient de publier le Frère Bernard, c'est faire la connaissance de personnages typiques, parfois légendaires. Connaisez-vous Charles Langlade, héros de la Monongahéle, pionnier et "père" du Wisconsin? Que savez-vous de Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee? De Julien Dubuque, qui a laissé son nom à une ville de l'Iowa? De Pierre Ménard, premier gouverneur de l'Illinois? De Joseph Rolette, "père de l'agriculture" au Wisconsin? De Jacques Porlier, pionnier de la Baie-Verte? De Jean-Baptiste Beaubien, fondateur de Chicago? De Prudent Beaudry, organisateur et bienfaiteur de Los Angeles? De Jean-Baptiste Faribault, l'immortel pionnier du Minnesota?

Ces noms fournissent les têtes de chapitre de l'ouvrage du Frère Bernard. Autour de ces pionniers de "première grandeur" se groupent bien d'autres noms également remarquables. Que savez-vous de Noël Levasseur, fondateur de Bourbonnais aux Illinois? De Jean-Baptiste Lefebvre, fondateur de la ville de Superior au Wisconsin? Connaissez-vous Antoine Leclerc, fondateur de Davenport dans l'Iowa? Et Jean-Baptiste Mallet, fondateur de Peoria dans l'Illinois? Et François-Xavier Aubry, le célèbre "courrier" de la Californie et du Nouveau Mexique? Que diriez-vous de Gabriel Franchère, grand voyageur et commerçant de fourrures? De Pierre Falcon qui fut le "Chansonnier de l'Ouest"? De Joseph Robidou fondateur de la ville de Saint-Joseph au Missouri? Pourriez-vous citer les noms français des guides d'Alexander MacKenzie, découvreur du fleuve Mackenzie et explorateur des montagnes Rocheuses?

L'ouvrage "Nos Pionniers de l'Ouest" éclairera pour vous toutes ces questions. Et nous concluons avec l'auteur: "Puisse la lecture de ces pages de récits historiques exercer une salutaire influence sur l'imagination de notre jeunesse canadienne! Puisse le souvenir de tant d'endurance physique, de tant de courage au milieu des difficultés de la vie, fortifier l'âme de nos jeunes en leur rappelant que "bon sang ne saurait mentir".

Paul-E. Gosselin, prêtre.

La Bible vous parle . . .

Que votre charité soit sincère; haïssez le mal, attachez-vous étroitement au bien. Aimez-vous fraternellement les uns les autres, prévenez-vous d'égards mutuellement. Pas de nonchalance dans le zèle. Ayez l'esprit fervent; c'est le Seigneur que vous servez. Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans la tribulation, persévérants dans la prière. Subvenez aux besoins des "saints"; pratiquez avec empressement l'hospitalité.

Bénissez vos persécuteurs; bénissez, ne maudissez pas. Rejouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie; pleurez avec ceux qui sont dans les pleurs. Vivez en bonne intelligence. N'ayez pas le goût des grandeurs; laissez-vous attirer par ce qui est humble. N'ayez pas une trop haute idée de vous-mêmes. Ne rendez à personne le mal pour le mal.

Rom. 12, 9-18.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Rousseau, citoyen suisse?

Ce 23 janvier 1950

Monsieur le rédacteur,

Dans la **Survivance** du 18 janvier, Monsieur Bugnet a-repris le poste CHFA à propos de Buffon, et avec raison. A mon tour maintenant de reprendre Monsieur Bugnet, s'il veut bien le permettre.

"Durant toute sa jeunesse Jean Jacques Rousseau fut citoyen suisse." Non, décidément non! Rousseau ne fut jamais citoyen suisse. D'origine française, sa famille habitait Genève où il naquit en 1712, si je ne me trompe. . .On me dira que Genève est en Suisse, ce qui est vrai. . . Seulement, voyez-vous, en 1712, Genève n'était pas en Suisse du tout. C'était une petite république autonome, descendue en droite ligne de l'ancienne ville impériale et épiscopale qu'elle fut pendant des siècles. Ce ne fut qu'en 1814, donc longtemps après la mort de Rousseau, que Genève se joignit à la Confédération Suisse. La ville a gardé son souvenir, ayant une Ile Rousseau et une rue J.-J. Rousseau. Il fut donc citoyen genevois, sinon suisse. Je ne crois même pas qu'il ait jamais vécu en Suisse. Il fut longtemps en Savoie, ni suisse, ni française, mais Savoie tout court, mais j'ignore s'il changea jamais de **nationalité.**

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Pierre Nicole.

Programmes de radio

Edmonton, le 28 janvier 1950

Monsieur le rédacteur,

C'est la première fois que j'ai l'occasion de griffonner quelques mots au sujet du poste de radio français d'Edmonton. Il me fait grand plaisir de pouvoir féliciter les membres de son personnel. Je crois sincèrement qu'ils font un excellent travail, surtout si je compare les programmes actuels avec ceux que nous avions il y a deux mois. En effet, ces programmes ont varié beaucoup et je crois qu'ils satisfont la grande majorité de la population française. J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs familles pendant les vacances de Noël, et j'ai remarqué que toutes s'empressent d'ouvrir la radio de bonne heure le matin et assez souvent il demeure ouvert jusqu'au coucher. Cela ne veut pas dire évidemment que tout est parfait, non! Il faut s'entendre. . .Avec le temps je suis certain qu'on éliminera les chansons française un peu grivoises et qui choquent l'oreille fine des Canadiens français. Par ailleurs, je suis très satisfait des autres émissions et je dis cela en me souvenant que le poste a tout un peuple à satisfaire. Quelques individus, peut-être, n'aiment pas certains programmes comme le Hawaïen, mais rappelons-nous que l'individu disparait lorsqu'on a affaire à tout un peuple, car je suis sûr que cette musique plait à plusieurs.

On reproche aussi de revenir trop souvent sur certaines chansons, comme par exemple: "Paris sera toujours Paris." Pour ma part, j'aime beacoup cette chanson. . .un autre individu la trouve plate . différents goûts, que voulez-vous, nous ne sommes pas les deux seuls Canadiens français dans la province.

A part de cela, on conseille aussi de jouer "O Canada" au lieu de ces disques français, souvent répétés. J'ai une grande estime pour notre hymne national, qui est fort entraînant et tout ce que vous voulez; mais j'ai plutôt l'impression que cet hymne doit se faire entendre dans des occasions particulières, ou des circonstances appropriées et non pas à n'importe quelle heure du jour, car il deviendrait alors chose trop commune et n'aurait plus sa raison d'être. Ici je veux féliciter le poste CHFA pour la bonne idée qu'il a eue de terminer les émissoins de la journée par l'hymne national. A minuit du soir, à la fermeture du poste, "O Canada' sonne mieux que "Paris sera toujours Paris."

Le poste CHFA nous donne de belles émissions et à mesure qu'il prendra de l'âge, *il se perfectionnera* davantage. C'est à nous donc de l'encourager et de le faire vivre.

Un Canadien, pas un Zoulou

Musique religieuse à l'église

Monsieur le **rédacteur,**

Veuillez me permettre de signaler à l'attention des lecteurs M. le chanoine Georges-Elisée Panneton, décédé à Louiseville au début de janvier, à l'âge de 84 ans, Je cite du "Nouvelliste:"

"Pendant sa carrière d'éducateur il se révéla maître en musique religieuse et profane, compositeur remarquable de genre classique et d'une inspiration toujours très noble et très religieuse; plusieurs pièces de son répertoire ont été publiées et sont répandues dans toute la province, en **particulier une Messe** des Morts à deux voix alternant avec le grégorien. Il fut surtout initiateur du mouvement de réforme liturgique et grégorienne dans le diocèse des Trois-Rivières."

Pourquoi en parler dans la "Survivance"? C'est parce que les hommes de cette valeur appartiennent au pays et à l'Eglise, à cause des services durables qu'ils rendent à l'un et à l'autre. C'est aussi pour utiliser respectueusement leur compétence et nous encourager à préserver nos églises des intrusions antiliturgiques particulièrement dans le domaine de la musique et du chant, en n'y admettant que des pièces dont l'inspiration religieuse ne fait pas de doute. Les jugements d'un musicien religieux aussi sûr que celui de ce défunt, nous aident à distinguer le profane et à l'exclure absolument de la maison de Dieu, "quand même cette idole musicale s'appellerait **Minuit Chrétiens,** le **Crucifix de Faure,** les **Adieux de Schubert,** les **Rameaux,** ou tout ce qu'on voudra", dit aussi un de ses collaborateurs, M. l'abbé J.-G. Turcotte, un autre maître en musique religieuse.

S. L.

La musique adoucit les moeurs

M. le rédacteur,

Depuis que notre poste de radio français est en opération, on entend de la belle et bonne musique. C'est ce que nous rapportent les auditeurs de partout, auditeurs de langue française, sans doute, mais aussi de langue anglaise, comme vient de le déclarer publiquement cette brave dame anglaise qui signe: "Disguste" dans une lettre mise en vedette par la **Survivance** de la semaine dernière. **Et d'une.**

Un bon fils du Céleste Empire chinois fait jouer son appareil de radio à coeur de jour et répond à un client canadien-français: "Fine, nice miousic". Et de deux. Un Juif répond: "My wife used to speak french and now she is picking up pretty well. . ." Et de trois.

Or, voici ce que nous avons trouvé dans nos vieilles notes un petit mémoire qui pourrait s'adapter à la situation actuelle.

La musique adoucit les moeurs, dit le proverbe. Réflexion du loustic à côté: "Si elle pouvait adoucir un peu la température."

Oui, la musique adoucit les moeurs, mais à condition que ce soit de **la musique** et non de la **cacophonie, du jazz hérétique** ou **amélodique.**

Non seulement chez l'homme, la seule créature capable de comprendre, d'estimer, de juger et de faire connaître sa pensée par la parole ou par un instrument de musique ou par le chant, mais aussi chez les êtres de deuxième et de troisième ordre qui sentent, qui modulent, qui chantent certains refrains, certaines mélodies apprises ou qu'ils ont ont développées eux-mêmes; par exemple, les perroquets qui apprennent par coeur ce qu'ils entendent, les canaris qui font entendre des sérénades, des trilles, des triolets vraiment surprenants . .

Un exemple vécu. Qui n'a connu le fameux cheval pur sang de M. N. qui passait des heures entières à écouter la musique de la radio, les oreilles pointées en avant tout près de la fenêtre de l'Ermitage? On prenait plaisir à venir constater le fait.

Et cet autre qui se mettait à piaffer quand il entendait un air de fanfare militaire, ancien cheval de militaire ou de police. . . à cheval.

Et mon petit chien "Rex" qui dormait bien paisiblement sur son tapis près du poêle, même rêvait à quelque chasse mouvementée; cependant quand il entendait une certaine musique grincheuse ou la voix éraillée de quelque chanteur soi-disant populaire, il se réveillait soudain et se mettait à hurler à l'unisson. Il fallait absolument le mettre dehors ou fermer la radio. Pouquoi? C'est bien simple. . . Il reconnaissait la voix (non pas de son maitre), mais celle d'un voisin malcommode qui ne voulait pas le laisser jouer avec ses canines et l'avait menacé, puis poursuivi avec un bâton et des accents coléreux qui lui rappelaient des souvenirs capables de réveiller ses instincts de chien, pourtant fidèle gardien de ma maison, de ma personne et "**du bon goût**"!

Or, s'il en est ainsi des animaux qui n'ont pas la raison, mais ont le sens de la musique et de l'harmonie, combien plus de cet "animal raisonnable" qu'est l'homme.

Qui d'entre nous n'a pas ressenti se remuer quelque chose dans son intime à l'audition d'un chant bien rythmé, d'une musique bien exécutée?

Dans la tragique chanson "Les Deux Grenadiers" on trouve ces paroles: "Je les ai vus ces deux grenadiers. . . Qui s'en revenaient vers la France. . . J'ai vu des pleurs s'échapper de leurs yeux. . . Car la nouvelle était vraie". Même chose s'est produite en entendant chanter le refrain: "Mais de sa mère, on se souvient toujours", ou encore: "Maudite soit la guerre! J'ai perdu mon enfant", et "Ne fais pas **pleurer ta mère**".

Qui n'a pas été ému en entendant un chant lointain qui lui rappelle des souvenirs de jeunesse, la voix de son père ou de sa tendre mère qui fredonnait des airs de cantiques ou de cantilènes pour l'"endormir dans son berceau", comme dit la chanson de Jean Noël, matelot de Nantes.

Naturellement, il y a des natures plus sensibles les unes que les autres. Il y a des sourds, comme il y a des aveugles. Inutile de parler à ces derniers des couleurs comme aux premiers des accents de mélodie ou de chant.

Il est vrai qu'on peut aller chez le diable même si on est bon musicien et qu'on sait goûter la belle musique, mais il n'en reste pas moins que la musique, la bonne, adoucit les moeurs.

Amateur

Edmonton, le 28 janvier 1950

Remerciements

Fort Nelson

Monsieur le directeur,
La Survivance,

Par la voie de la "**Survivance**", je tiens à remercier le Wing Commanding Officer Miller, ainsi que l'adjutant Gravelle qui m'ont autorisée à donner un concert au profit de la Croix Rouge pour les petits orphelins.

L'adjudant Gravelle qui m'a soutenue beaucoup, mérite les remerciements de tous ces petits orphelins. Le concert a été donné dans la salle du théâtre de la Royal Canadian Air Force, à Fort Nelson, et vingt-deux enfants y ont participé.

F/O Dimpsey qui accompagnait au piano les enfants pour différentes danses, a eu beaucoup de patience aux répétitions. Je le remercie.

Je remercie aussi les dames qui m'ont aidée pendant la soirée, notamment Mme Miller, Mme Gravelle, Mme Sigoin, Mme Savoy et le Révérend Padre Simpson, chapelain de la R.C.A.F., qui a remplacé le R. P. Lévasque **au poste,** ce dernier étant très occupé avec ses Indiens.

Cette soirée a produit $65.75 pour les orphelins de la Croix Rouge.

Mme A. Cailleaux.

Deux sources . . .

(suite de la page 2)

val, de bonne entente. Quel facteur de rapprochement et de fraternité que la croyance au même Dieu, à l'âme immortelle, à la conscience, aux mêmes droits de la personne humaine, aux mêmes dix commandements de Dieu, à la même destinée éternelle! L'athéisme persécuteur de la Russie moderne, les violences séculaires du "crois ou meurs" musulman, le fanatisme du shintoïsme japonais, du bouddhisme chinois, le fétichisme de l'Afrique et les singularités religieuses du judaïsme nous démontrent à quel point la communauté d'idéal dans le christianisme devrait resserrer les liens de bonne entente entre Canadiens anglais et Canadien français sur cette terre de tolérance et de liberté religieuse. Une commune source chrétienne de paix morale, d'ordre social, de justice et de charité nationales peut, démontre M. Massé, atténuer les préjugés de races, tempérer les ambitions, assagir les volontés d'assimilation ou de domination d'un groupe au détriment de l'autre. Une base d'harmonie aussi profonde peut aussi contribuer à la création d'un véritable sens national et faire naître un amour réel de la patrie commune et un même désir de la voir indépendante dans une honnête prospérité et dans la vraie grandeur d'une nation.

Conclusions

M. Massé conseille en terminant au comité de Bonne Entente du "Junior Board of Trade" et de la Chambre de commerce des jeunes de continuer à scruter les valeurs constructives que recèle pour leur oeuvre la dualité de culture, de langue, de civilisation et de religion au Canada. Riches de tant de fécondes ressemblances, ces valeurs doivent s'associer, sous le signe d'une harmonie morale supérieure et d'une transcendante unité nationale.

Aucune tâche aussi constructive et si opportune, proclame enfin M. Massé, n'est digne de l'idéal d'une jeunesse d'élite, active et courageuse comme celle de nos chambres cadette, anglaises au françaises, de Montréal, de la province et du pays.

Grand confort pour les députés anglais

L'architecte de la nouvelle Chambre des communes en voie de construction à Westminster, sir Giles Scott, a parlé récemment de ses plans, affirmant que la nouvelle Chambre est l'édifice le plus compliqué qu'il ait jamais entrepris. Une grande quantité d'appareillage électrique, de cloches, d'amplificateurs, d'horloges, d'outillage de climatisation et d'autres particularités ont nécessité des plans très élaborés afin, comme dit sir Giles, de dissimuler "les entrailles."

On prétend avoir éliminé l'écho de la nouvelle Chambre, en partie grâce à des milliers de trous minuscules pratiqués dans les planches du plafond. Le nouveau parquet a exactement les mêmes dimensions que l'ancien, soit 68 pieds sur 45½. Mais, au-dessus du niveau des tribunes, on a augmenté les dimensions afin de donner plus de logement. A l'étage au-dessous de la Chambre, on a aménagé des bureaux spacieux pour les ministres; puis, dans le sous-bassement, une vingtaine de salles d'entrevue ou de correspondence et un salon pour les députés. Au rez-de-chaussée. se trouve le "couloir" des députés, réuni à la Chambre par "l'Arc de Churchill", seule relique de l'ancien bâtiment. Chaque paire de sièges de députés sera munie d'un haut-parleur, ou, comme sir Gile préfère l'appeler, d'un doux-parleur. La Chambre sera climatisée et des panneaux de métal, sous les tapis, seront chauffés à 80° F. pour tenir les pieds chauds à tous les occupants.

On prévoit que la nouvelle Chambre poura servir pour la session de l'automne 1950, prenant la place de celle qu'a détruite la Luftwaffe.

Bureau d'information du Royaume-Uni

Décès et funérailles de M. Gustave Pahud

Le 13 janvier est décédé à Edmonton (11318-104e rue) M. Gustave Pahud, après une longue et pénible maladie qu'il avait supportée avec une résignation toute chrétienne. Avant de mourir, il reçut tous les secours de notre sainte religion. Il était âgé de 69 ans.

M. Pahud laisse pour pleurer sa perte son épouse Cécile, née Currat; deux fils: Edouard, à la maison, et Fernand qui demeure avec sa famille à Wells, Colombie Canadienne; trois filles: Maggy, à la maison, Mme R. Goerg, à Genève, Suisse, et Marie, à la maison; deux frères: Mgr A. Pahud, curé de Montreux, Suisse, Henri, à Lausanne, Suisse; deux soeurs: Mme Emile Marcel, à Lausanne, et Mlle A. Pahud, à Paris.

Les funérailles ont eut lieu le 17 janvier en l'église de l'Immaculée-Conception. M. l'abbé R. Ketchen, curé, chanta le service solennel. Il était assisté du R. P. Patoine, o.m.i., curé de St-Joachim, et de M. l'abbé Doyle, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jean et Guy Raboud, Emile Hryciw, cousins du défunt. V. Hanlon, Geoffrey Hunter et Clifford Kennedy.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos plus vives sympathies et nous demandons une prière pour le défunt.

C. Y. O. de Westlock

Dimanche, le 22 janvier, la C.Y.O. du district de Westlock avait sa réunion à Barrhead. Des représentants de Westlock, Vimy, Barrhead et Clyde étaient présents.

Le sujet le plus important des discussions fut le projet d'une constitution pour la C. Y. O. M. l'abbé N. Therrien, de Vimy, nous donna de très appréciables avis sur ce sujet.

Un délicieux souper fut servi pour tous les membres à la demeure de Mme Zimmel.

La veillée se passa en divers amusements, et se termina par un goûter servi par le cercle de Barrhead.

Cela résume les activités de notre C.Y.O. ces temps-ci. Nous en sommes satisfaits, même fiers; ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste pas de place pour des améliorations.

Remerciements

La famille Pahud désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son grand deuil par des visites, l'assistance aux funérailles et des envois de fleurs, et qui ont offert des prières et des messes pour le repos de l'âme du défunt.

Le français sur les timbres

Le seul fait d'observer le français qui apparait sur les timbres du monde entier donne une idée de l'ampleur et de l'influence de la langue française dans l'univers.

La langue française apparait d'abord sur les timbres des pays où le français est officiel: Canada, France, Belgique, Suisse, Haïti, Luxembourg, Andorre, Monaco. En deuxième lieu, sur les timbres des colonies et protectorats où le français est officiel: Le Congo Belge (Belgique); les pays et colonies de l'Union Française en Afrique: Algérie, Tunisie, Maroc, Dahomey, Sénégal, Guinée, Togo, Côte d'Ivoire, Gabon. Soudan, Congo, Niger, Somalie, Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Madagascar et Réunion; en Asie et Océanie: Indo-Chine, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Hébrides, Les Marquises, Iles de la Société; en Amérique: St-Pierre et Miquelon, Guyanne, Martinique, Guadeloupe.

Enfin sur les timbres des pays où le français sans être officiel exerce une influence prépondérante: Afghanistan, Egypte, Liban, Syrie, Perse, Ethiopie. Israël, Arabie saudite. (ICF).

Confession d'un médecin du siècle

New-York. — Le procureur du district de New-York vient d'ordonner une enquête sur les décès de patients d'un médecin qui avoue avoir fréquemment laissé des doses mortelles de morphine à la portée de malades incurables. Au congrès annuel de la Société américaine de l'Euthanasie, le Dr Abraham Goldwater a non seulement révélé ce geste, mais il a aussi soutenu que plusieurs de ses collègues en ont souvent fait autant, sans le dire.

Los Angeles

Mme Mary Susan Prince est décédée à Glendale. Elle avait 104 ans. Mme Prince retraçait sa lignée familiale jusqu'à Lawrence Washington, oncle de George Washington.

Vous vous rappelez la bataille Jim Jeffries — Tom Sharkey, qui eut lieu en novembre 1899? Ces deux boxeurs vivent encore en Californie. Ils étaient ensemble à un programme de radio dernièrement.

La Californie est maintenant le second Etat de la nation par le nombre de ses habitants. Elle vient immédiatement après l'Etat de New-York.

Los Angeles a dépensé $219.47 pour chacun de ses 391,050 élèves qui fréquentent les écoles publiques en 1949.

Notre nouveau télescope Palomar nous fait voir des objets à de très longues distances; un nouveau microscope, à Paris, découvre de très petits objets tout près de nous. Et voici qu'avec ce microscope électronique, nous voyons la molecule. Il grossit un objet 100,000 fois.

Palm Springs dépense $80,000 par année pour sa publicité. C'est fort pour une population de 7,000 personnes.

Les gens de Cudahy, l'un de nos faubourgs, eurent un moment d'excitation: 40 singes s'échappèrent du "Pet Exchange Building." Rarement avaient-ils vu un tel spectacle. Comment rattraper ces singes? Ils venaient d'arriver de l'Inde pour New-York. Nos singes sautèrent d'arbre en arbre, de toit en toit. Quel plaisir! Et quelle conversation animée! Jeunes et vieux jouirent du spectacle. Les enfants refusèrent d'entrer à l'école pour ne rien manquer. Les singes s'en donnaient à coeur joie. Ils se mirent à lancer les fruits des arbres, surtout les avocados, aux passants.

Le chef de la police et ses hommes tinrent conseil. Je ne sais de quelle tactique ils usèrent, mais les singes furent pris. Le petit village est revenu à sa monotonie habituelle.

Grâce à des trucs, Bing Crosby, à lui seul, chante un quatuor qu'il a enregistré sur disque. Les jeunes, un peu partout, font le "bebop". Ils ne disent plus "l'opera", mais le "bopéra".

J'ai un piano chez moi et quatre pianos dont je veux me servir à la maison où je travaille. Ce n'est pas assez. Mes heures de loisir sont telles que je ne peux jouer que très peu à ces cinq pianos. Alors je m'en suis acheté un que j'ai placé dans mon petit bureau. Avec six pianos, j'espère que je pourrai, dans quelques années, bien jouer l'Alouette.

J.-R. Thibaudeau.

Beau Club

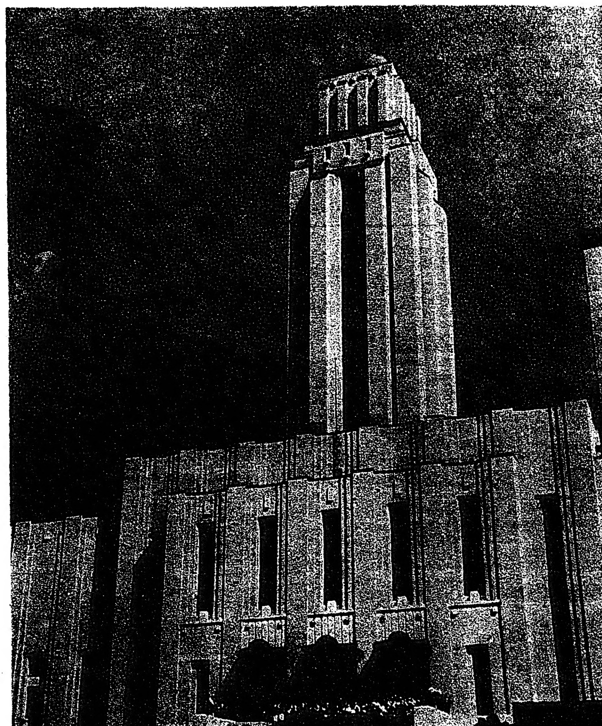
A la dernière réunion de notre club, les jeunes de Beaumont ont discuté le projet d'une salle paroissiale où ils pourraient se réunir pour étudier ensemble leurs problèmes et organiser leurs loisirs.

Nous sommes fiers d'annoncer que notre club compte exactement cent membres. C'est un très grand succès après une année seulement d'existence.

N.D.L.R.—Nous félicitons les jeunes de Beaumont de leur initiative. Nous les encourageons fortement à rester de bons catholiques, instruits et fiers de leur foi, et de non moins bons Canadiens français.

"Je me souviens"

Visages du Québec



Le pavillon central de l'université de Montréal, la plus grande université française en Amérique. Elle maintient bien haut le flambeau de la foi et de la science que nos premiers missionnaires y apportèrent il y a plus de trois siècles.

L'association des Educateurs de langue française

Nos deux cultures — Aide aux étudiants et aux universités — Echangs entre les provinces Bourses permettant à nos étudiants d'aller étudier le français

Le Conseil d'Administration de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française s'est réuni à Montréal, le 21 janvier, sous la présidence de Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval. Des représentants des provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick assistaient à la réunion.

Prochain congrès

Le troisième congrès annuel de l'Association se tiendra à Montréal, les 18, 19, 20 et 21 mai prochain. M. Trefflé Boulanger, visiteur des Ecoles catholiques de Montréal, a été nommé président du comité d'organisation. Le thème du congrès sera connu sous peu.

Mémoire à la commission Massey

Mgr Alphonse-Marie Parent a donné un rapport détaillé du mémoire de l'Association à la commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada. L'Association déclare qu'il est du devoir du gouvernement de

1. Proclamer lui-même dans la théorie et dans les faits, et faire comprendre à la population, que la culture est la première richesse du pays et que chez nous la dualité culturelle doit être pour tous les citoyens un sujet de respect et de fierté.

2. Aider chacune des deux races constitutives du pays à conserver et à enrichir sa culture propre.

3. Stimuler les contacts et les échanges entre les deux cultures.

4. Favoriser les facteurs qui peuvent leur conférer un cachet proprement canadien et introduire une certaine unité dans leur diversité originelle.

5. Neutraliser les influences extérieures qui leur seraient nocives.

Elle déplore que très souvent la radio fait entendre à ses auditeurs une langue française incorrecte, pour ne pas dire vulgaire, et suggère que l'on favorise l'établissement de postes de radiodiffusion dans les grandes universités du Canada. Les films éducatifs devraient être plus nombreux et d'inspiration canadienne à l'office national du film. Il serait essentiel de développer au pays un musée national et d'établir une bliblio-thèque nationale.

En fait de subventions fédérales l'ACEF croit que:

1. l'on doit augmenter de beaucoup les octrois de recherche dans le domaine des humanités et de la philosophie. On sait le rôle fondamental que jouent ces disciplines dans la formation secondaire surtout des citoyens canadiens français et tous admettent que ce fait est une grande richesse pour toute la nation. Or ces disciplines ne peuvent jouer efficacement leur rôle bienfaisant vis-à-vis de la culture canadienne-française si dans les universités de langue française en particulier, on ne renouvelle sans cesse leur enseignement par les études approfondies, et les recherches des maîtres et des disciples les plus brillants. Ces études sont longues et quelquefois dispendieuses si l'on doit aller à l'étranger, et elles ne conduisent jamais à des emplois lucratifs. Pourtant un peuple cultivé ou qui veut l'être, ne peut pas s'en passer.

2. De grandes facilités doivent aussi être offertes à ceux qui désirent se spécialiser, au point d'y consacrer leur vie, dans les sciences politiques, économiques, sociologiques et pédagogiques.

3. Le gouvernement canadien doit encourager nos meilleurs écrivains, au moins par une large distribution, à ses frais, de leurs ouvrages dans tous les pays du monde, par l'intermédiaire de ses ambassades et de ses consultats. Quelle splendide façon de faire connaître notre pays!

4. Les universités doivent disposer librement de sommes plus considérables destinées à intensifier leur programme l'éducation populaire et d'éducation des adultes. A la base de cette éducation populaire, il doit y avoir l'étude scientifique des traditions du peuple canadien telle que le propose pour le peuple canadien français le mémoire présenté par les Archives de Folklore de l'Université Laval.

5. Des dispositions favorables doivent être prises, en ce qui concerne les impôts, vis-à-vis des entreprises privées et des citoyens fortunés qui seraient prêts, moyennant cette faveur, à accorder de forts octrois de recherches aux universités.

6. Des bourses permettant aux gradués de nos universités d'aller poursuivre leurs études à l'étranger doivent être augmentées en nombre et en valeur dans toutes les disciplines, spécialement dans les humanités, la philosophie et les sciences sociales. L'envoie de nos meilleurs étudiants à l'étranger est un excellent moyen de nous faire mieux connaître et apprécier.

7. Des bourses semblables doivent aussi être offertes aux étudiants des autres pays afin qu'ils puissent venir poursuivre des études supérieures dans nos universités. On pourrait obtenir facilement de ces pays qu'ils nous offrent eux-mêmes des bourses pour nos étudiants. La présence au Canada d'étudiants étrangers, choisis parmi les plus brillants, serait aussi une excellente propagande dont nous avons besoin.

8. Des bourses d'échanges interprovinciaux doivent être instituées afin que des gradués d'universités d'une province puissent aller poursuivre leur spécialisation ou leurs recherches dans une université d'une autre province. Ces échanges favorisent le rapprochement nécessaire et l'enrichissement de nos deux cultures, s'ils s'effectuaient entre étudiants de langue française et étudiants de langue anglaise. Ils contribueraient aussi puissamment au développement de la culture canadienne-française, en assurant mieux sa survivance dans le Canada tout entier, s'ils permettaient à des jeunes gens d'expression française, mais vivant dans les provinces à majorité anglaise, de venir poursuivre des études avancées dans l'une ou l'autre de nos universites françaises. L'expérience des cours d'été de l'Université Laval permet d'insister sur l'urgence et l'efficacité de tels échanges.

9. Un dégrèvement d'impôts doit être accordé aux parents qui maintiennent aux études leurs enfants qui ont atteint l'âge de 21 ans.

Enfin l'Association suggère une représentation diplomatique à l'étranger qui refléterait notre double culture. Un conseil national de l'UNESCO s'impose et il serait désirable qu'un Conseil national des arts, des sciences et des lettres soit formé pour voir à l'exécution ordonnée et continue des mesures que le gouvernement adoptera sûrement à la suite des recommandations formulées par la commission royale d'enquête.

CLUNY

Jeudi le 26 janvier, il y eut soirée récréative. Les musiciens étaient les "Sons of the Saddle". Mentionnons, entre autres, le "Cowboy Troubadour" Vic Siebert et son frère Jean.

* * *

La semaine dernière, nos curleurs revenaient du Bonspiel de Cleichen. Quelques-uns ont remporté de beaux prix. main le 31, le nôtre commencera.

* * *

C'est encore l'hiver, mais il ne fait pas aussi froid. Le firmament se rougit un peu au sud-ouest et nous avons encore espérance qu'un de ces jours, un "chinook" soufflera de notre côté.

MALLAIG

Nous sommes tous très contents de voir Mlle Couillard reprendre sa classe après une absence d'un mois. Nous remercions très sincèrement Mme Hébert qui l'avait remplacée.

Malgré le froid de vendredi dernier, plusieurs paroissiens se sont réunis à la salle paroissiale pour une soirée familiale organisée par la J.A.C. Tous se sont bien amusés.

Mme Léo Amyotte a eu la visite de ses parents qui demeurent à Kelowna, C.C.

SAINT-PAUL

La solennité de la Conversion de saint Paul a été l'occasion de quelques cérémonies religieuses impressionnantes dans notre cathédrale. Il y eut aussi une petite séance touchante en honneur de notre évêque bien-aimé. Son Excellence nous a parlé de notre saint patron.

Son Excellence assista au trône, à la grand'messe solennelle chantée par le R.P. A. Tétreault, o.m.i., assisté des RR. PP. G. Michaud et G. Lassonde. Le R.P. E. Bernet-Rollande accompagnait Son Excellence qui répondit avec beaucoup d'à-propos en français et en anglais aux voeux de bonne fête que lui offrit le Père curé, en son nom, au nom du clergé, des religieuses et de tous les fidèles

Les abbés Mailloux, Thibault et Hefferman représentaient le clergé séculier au dîner offert à Son Excellence. A cette occasion, M. l'abbé Mailloux, de Lafond, lui présenta des voeux.

A 7h.30 p.m., une foule nombreuse se pressait dans la cathédrale pour le chant des Vêpres solennelles. Son Excellence officia au salut du Très St-Sacrement.

Nos dévouées religieuses et maîtresses présentèrent un petit concert. Une adresse fut lue par Mlle Lilianne Lambert. Un bouquet spirituel ainsi qu'un petit cadeau furent présentés à Son Excellence au nom des élèves de l'école. Son Excellence répondit en termes choisis.

* * *

Il y eut un grand Bonspiel dans l'arène de Saint-Paul la semaine dernière. Quelques-uns des prix sont restés aux équipes de Saint-Paul.

* * *

Baptêmes: Marie Eunice, enfant de M. et Mme Laurent Binette; Marie-Jeannine Giselle, enfant de M. et Mme Gaspard Foisy; Marie-Suzanne-Evelyne, enfant de M. et Mme Emile Thérien.

Le 30 janvier, dans la cathédrale de Saint-Paul, le R.P. G. Michaud unissait la destinée de M. Maurice Blanchette, fils de M. Jos. Blanchette, à Mlle Bertha Chartier, fille de M. Wilfrid Chartier. Un dîner fut servi aux parents dans la salle paroissiale. Aux nouveaux mariés, nos voeux de bonheur et de prospérité.

EAGLESHAM

Le R.P. Marcotte convoqua une assemblée des hommes pour élire cinq marguilliers. Voici les noms des élus: M. Henri Rouleau, M. Ovila Servant, M. Georges Meunier, M. Antoine Rouleau et M. Thomas Lessard.

Nous sommes à reconstruire notre église. C'est M. Henri Rouleau qui est en charge des travaux.

Dimanche dernier, le R. P. Marcotte baptisait Joseph Rosaire Thomas, enfant de M. Lucien Trudel et de Béatrice Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Lessard, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Gustave Meunier, frère de M. Georges Meunier, ainsi que M. et Mme Robert Meunier étaient en visite à Eaglesham la semaine dernière.

SPIRIT-RIVER

La nouvelle revue mariale "Message de l'Immaculée," destinée à nos familles catholiques de langue française des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie canadienne, nous dit son Excellence Monseigneur Henri Routhier, doit se propager dans nos paroisses, Pour répondre à cet appel, notre paroisse de Spirit River a pris à date 7 abonnements, grâce au travail missionnaire de notre école Ste-Marie qui ne fait que commencer sa campagne pour recueillir des abonnements. Le numéro de janvier, 1950 débute bien et est plein de promesses pour les numéros qui suivront. Mlle Juliette Dion a droit à nos félicitations pour son travail à ce sujet.

Notre journée de l'A.C.F.A. a rapporté à date la somme de $22.00. Nous continuons à recevoir des souscriptions.

Notre C.W.L. a ses réunions mensuelles le soir du premier mercredi du mois. La réunion de février a lieu chez Madame J. McKenna, épouse de l'un de nos marguilliers et présidente de notre C.W.L. qui compte à date 18 membres actifs.

Denis Payeur a dû subir une opération d'urgence à notre hôpital Ste-Croix, il est en pleine convalescence. Il est le fils de Léger Payeur, et fait partie de notre chorale.

Le 3 février prochain, Monsieur et Madame Ambroise Chabot célèbreront tous deux leur anniversaire de naissance. L'un aura 81 ans, l'épouse aura ses 77. A cette occasion, leur fils, Hilaire Chabot, fait chanter une grand'messe d'actions de grâces. Les agapes auront lieu le même soir, après l'Heure-Sainte, chez Monsieur Ambroise Chabot. Nous profitons de l'occasion pour leur souhaiter encore de longs jours. Leurs prières quotidiennes profitent à toute notre paroisse.

Monsieur Alex Perras, président de la commission scolaire de notre école Ste-Marie, continue, avec l'aide de Roméo Roy, d'améliorer son nouvel entrepôt. La température, froide et humide, le retarde dans certains travaux. Son établissement fait honneur à Spirit- River. Continuez à aller de l'avant dans toutes ses entreprises. M. Perras a quatre enfants à notre école Ste-Marie.

Le chantier d'Albert Roy est en pleine activité. Pour un début, c'est très bien. La valeur n'attend pas le nombre des années. Ce chantier fonctionne avec des Canadiens français comme engagés; ils font de la belle besogne.

Froid, humidité, vent et neige; voilà ce que la Divine Providence juge à propos de nous envoyer pour notre plus grand bien, si nous acceptons chrétiennement ses décisions; confiance en Dieu, toujours, et tout ira pour le mieux dans notre monde si bouleversé. Plus on s'éloigne de Dieu, moins on est heureux. Restons fidèles à la communion mensuelle et à l'Heure-Sainte du premier vendredi du mois. Le premier dimanche du mois, visitons le Saint-Sacrement exposé depuis la grand'mese jusqu'au salut du soir.

GIROUXVILLE

Joseph Bernard Lucien, enfant de M. et Mme Eugène Lemire, était baptisé à l'hôpital de McLennan le 22 janvier. M. et Mme Bernard Dubrule, de McLennan, oncle et tante de l'enfant, furent parrain et marraine.

* * *

Le R.P. Léon Nadeau, o.m.i., en convalescence pour quelques mois, prêtera main-forte au Père curé en l'absence du Père Richer, en voyage d'études à Montréal.

* * *

M. Julien Constantin est à l'hôpital de McLennan. Il se rétablira dans peu de temps.

Notre bedeau traine de l'aile. Espérons qu'il pourra reprendre son vol avant longtemps.

Mlle Irène Bessette est revenue de McLennan où elle travaillait.

Le bureau de poste progresse. Des casiers ont été installés. C'est plus encourageant de recevoir et d'écrire des lettres.

Notre ami, Richard Beaudoin, est enfin revenu d'un voyage en Saskatchewan. Ce voyage paraissait ne pas vouloir prendre fin.

M. Dumay est arrivé récemment de France. Il exerce son métier au garage.

* * *

Dimanche après-midi, le 29 janvier, les jeunes de Donnelly venaient se mesurer avec nos jeunes des écoles. Ce fut un combat acharné, mais joli. La victoire est restée à Donnelly. Nous félicitons sincèrement les membres de ce club, mais nous ne leur assurons pas de toujours les laisser triompher. Les arbitres étaient MM. André Gagnon et Edouard Dupras.

Le petit garçon de M. et Mme Bédard s'est passé le bras dans l'essoreuse de la machine à laver.

A Rome à pied

Rome. — Trois cents fidèles d'Albenga, petite ville de la Riviera italienne, à 400 milles de Rome, se proposent de venir à pied jusqu'au Vatican pour gagner l'indulgence jubilaire.

LEGAL

Le C.Y.O. a organisé un cours de préparation au mariage. Lundi dernier, le premier cours rassemblait une quanrantaine de jeunes. M. le curé et M. le vicaire se partagent la série de cours.

* * *

M. le curé a commencé une série de cours sur la messe pour les élèves du High School tandis que M. le vicaire inaugurait une série de conférences sur l'orientation dans la vie pour les mêmes élèves. Toutes les classes de l'école reçoivent la visite de nos pasteurs, une fois la semaine, pour l'enseignement du catéchisme.

* * *

Les membres du C.Y.O. sont à exercer une pièce sous la direction de M. le vicaire. Ils préparent une comédie dramatique pour la fin de février.

Dimanche prochain aura lieu le déjeuner et la communion des jeunes du C.Y.O.

Plusieurs paroissiens se sont rendus à Calgary pour la convention des libéraux.

McLENNAN

Le R.P. J. Marsan, de l'évêché, a été appelé à Falher pour remplacer comme curé, le R.P. Nadeau qui doit continuer son repos. Les paroissiens de McLennan lui ont offert à l'occasion un joli souvenir, en témoignage de reconnaissance. Tout en regrettant beaucoup son départ, ils lui souhaitent cependant toute consolation dans son nouveau ministère.

* * *

Vers la mi-janvier, les jeunes de la paroisse avaient leur première soirée socaile, organisée par leur comité, à la salle paroissiale. Avec les jeunes de Donnelly, spécialement invités, qui vinrent se joindre à eux, tous se sont bien amusés et passèrent des heures agréables.

* * *

M. Carmel était de passage à McLennan ces jours derniers. Il a décidé de s'installer définitivement à Falher. Souhaits de succès dans ses nouvelles entreprises.

* * *

Mlle M. Charbonneau est retournée reprendre son cours de garde-malade à l'hôpital Général d'Edmonton.

DONNELLY

Dimanche dernier, le 29, le R. Père curé baptisait à l'hôpital de McLennan Marie Marthe Yvonne, enfant de M. et Mme Clément Bouchard (Aline Fillion), née le 24 janvier. Parrain et marraine, Gérard et Régine Fillion, oncle et tante du bébé. Nos félicitations au nouveau papa et à la jeune maman.

* * *

Grâce à la généreuse collaboration de MM. Laurier Maisonneuve et Philippe Moquin, un groupe d'une vingtaine de jeunes, sous la direction du président local de la J.A.C., M. Gérard Maisonneuve, se rendit à Peace River dimanche soir dernier, à la demande des jeunes du C.Y.O. de l'endroit y donner une démonstration de danses de folklore. Notre jeunesse entremêla de chants populaires canadiens, tels "Alouette" et "Bonhomme, Bonhomme" et de chansons anglaises bien connues, un programme fourni et enlevant. Il n'y eut qu'un incident à l'aller: M. Moquin subit deux crevaisons presque coup sur coup à quelque trois milles de Peace River. Le Révérend Père curé accompagnait le groupe.

* * *

L'équipe locale des enfants d'école se rendait à Girouxville, dimanche après-midi, remporter une belle victoire sur le club de gouret de l'endroit par le score de 7 à 3. Les membres de l'équipe se proposent bien de poursuivre leur marche victorieuse dans le gouret, mais ils rencontrent toujours un obstacle à chaque joute jouée à l'extérieur: ils ont toutes les peines du monde à trouver ce qu'ils appellent des "rides".

* * *

Mme Marguerite Gauthier a dû s'aliter à l'hôpital de McLennan dernièrement à la suite d'attaques de paralysie. Depuis déjà quelque temps, une grave naladie de coeur la force à un repos complet. Espérons que son stage à l'hôpital lui procurera le bien qu'elle en attend.

* * *

M. Eugène Fournier est maintenant à l'hôpital de High Prairie à la recherche du remède qui devrait lui apporter une guérison totale. Puisse-t-il nous revenir bientôt parfaitement guéri!

Les décisions des Nations Unies n'ont rien changé à la situation de Jérusalem

Cité du Vatican. — S. Exc. Mgr Alberto Gori, nouveau patriache latin de Jérusalem, s'embarquera, sauf imprévu, le 4 février à Naples pour rejoindre son poste.

La tâche qui s'offre au patriarche dans les circonstances présentes est des plus délicates. On sait que toutes les tentatives faites sous les auspices de l'O.N.U. pour résoudre la question des Lieux saints ont échoué jusqu'à présent et que la situation est telle qu'elle a été créée par les armes.

La Ville sainte se trouve partagée entre Israélites et Arabes et la frontière, qui sépare les lieux immortalisés par la passion et la mort de Jésus-Christ, est une des plus difficiles à franchir.

Il en résulte pour tous, et plus particulièrement pour les chrétiens, une situation très douloureuse, d'autant plus que les Arabes qui contrôlent la plupart des monuments sacrés ne permettent pas l'accès de ces lieux aux personnes venant des territoires occupés par les Israélites.

Le Pape, à plusieurs reprises, et même dans des documents solennels comme des encycliques, a préconisé l'internationalisation de Jérusalem comme étant, à ses yeux, la seule solution susceptible de garantir les droits des chrétiens, mais aucun progrès n'a été fait jusqu'à présent dans le sens souhaité par Pie XII. Peut-on croire à une modification des dispositions des adversaires qui se font face, l'arme au pied, dans les murs même de la Ville sainte? Cela parait douteux aujourd'hui encore.

Le siège apostolique se rend certainement compte de cette situation et il parait bien que c'est pour ne pas ajouter aux dificultés actuelles, que le Pape a renoncé, au dernier moment, assure-t-on, à parler de la Palestine dans son message de Noël, comme il avait décidé de le faire.

Mgr Gori est un profond connaisseur des problèmes de la Terre sainte où il a passé de longues années comme "custode", c'est-à-dire gardien des Lieux Saints qui, depuis le XIIIe siècle, sont confiés à la garde des Franciscains, ordre auquel appartient le nouveau patriarche. Il se montre très réservé sur la mission qui l'attend à Jérusalem, mais son expérience, qui l'a fait désigner pour ce poste, sera un puissant auxiliaire pour lui et l'aidera à trouver, en l'absence d'un accord plus vaste, un modus vivendi qui, sans compromettre en rien les droits des chrétiens, puisse assurer l'existence et le développement de l'Eglise en Terre sainte.

BONNYVILLE

Malgré nos espérances, le froid continue intense, 55* sous zéro, à l'entour d'ici, durant quelques jours.

Continuons à encourager les annonceurs de CHFA et de La Survivance, et la revue "Message de l'mmaculée". Quelques personnes ont fait venir du charbon Sun Coal de Morinville, à force d'entendre annoncer ce fameux charbon à CHFA.

* * *

e froid sibérien a fait éclater une pipeline à gaz, dans la ruelle au nord de la rue principale. Pour se venger, les ouvriers se sont servi du gaz qui sortait de la fissure pour dégeler la terre aux alentours afin de réparer le tuyau.

* * *

Mme John Woolridge (née Rita Gour) a donné naissance à un gros bébé baptisé sous les noms de Gary John. Parrain et marraine, M. et Mme Raphaël Gour, grands-parents de l'enfant.

* * *

Quelques-uns de nos joueurs de Curling sont allés à St-Paul pour comparer leur habileté avec quelques concurrents des alentours. Il y eut de belles luttes et il paraît que Bonnyville a fait belle figure. Les détails me manquent pour vous en dire davantage.

* * *

Nous attendons encore la biographie de notre grand missionnaire des Cris, le Rév. Père Pierre Moulin.

* * *

Nous sommes heureux de saluer un nouveau né dans l'Alberta: "Message de l'Immaculée". C'est une jolie petite revue mensuelle missionnaire. Le Rév. P. André Mercure, o.m.i., en est le directeur-rédacteur. J'espère qu'elle pénétrera dans tous nos foyers canadiens-français de l'Ouest. Joli format, belle toilette, charmante couverture, jolies images. C'est une brochure contenant des récits très intéressants, avec des annonces intercallées avec goût ici et là. Cette magnifique revue est autorisée par Son Excellence Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton et le Rév. Père A. Boucher, o.m.i., provincial. Bref, presque parfaite. Son 1er numéro nous charma. Félicitations, Père Mercure. Bon succès et longue vie.

L'abonnement coûte $1.00 par année seulement. Adressez: R.P. André Mercure, o.m.i., 8406-91ème rue, Edmonton, Alberta.

* * *

On nous a annoncé aujourd'hui, à CHFA, que le concours de la "Survivance" pour les abonnements se continuera jusqu'au 15 février. Hâtons-nous donc pour ne pas manquer la belle chance de recevoir un beau chapelet en plus de la "Survivance".

Echo de la Colombie Canadienne

Banquet donné sous les auspices du cercle canadien-français de New-Westminster

Par I. Boyer de la Giroday

Le cercle canadien-français de New-Westminster, le jour de la Fête des Rois (cette belle fête traditionnelle de chez-nous), conviait ses membres et leurs amis à un banquet à la "salle Nordic". Une foule si considérable s'y rendit, que le comité dut servir deux tablées. Voilà un résultat magnifique qui couronne les vaillants efforts de nos patriotes de New-Westminster.

Monsieur Cloutier, président, était assisté d'un comité spécial de dames et de messieurs qui se dépensèrent avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

Le succès obtenu est sans précédent et dénote la vie intense des nôtres à New-Westminster, ce berceau de notre chrétienté.

Oui, il est bon de se rappeler que ce fut à New-Westminster que fut érigé sur le continent, dans l'Ouest du Canada, le premier siège épiscopal, où furent nommés les premiers évêques en notre province. LL. EE. Herbonnez et Paul Durieu, tous deux de cette phalange admirable de la Congrégation célèbre des Oblats de Marie Immaculée. Oui, ce furent eux, apôtres infatigables, évangélisateurs si nombreux de race française, fils du saint Mgr de Mazenod, qui portèrent de l'Est à l'Ouest du Canada la parole du Christ. L'écho de nos plaines, de nos prairies, de nos monts, résonnent encore de leurs paroles affirmant l'immortalité à l'homme.

Les Franco-Colombiens, résidant en la belle ville de New-Westminster, n'ont eux aussi, rien oublié de l'héritage catholique et français dont ils sont dépositaires. Ils ont bien l'intention de le conserver intact. Certains sceptiques, pour des raisons personnelles, peuvent espérer décourager les nôtres, mais ils ne feront jamais. La flamme est forte. Elle ne demande qu'à réchauffer les coeurs, épris d'un idéal qui est leur, et que personne n'a droit de leur contester. Les groupes majoritaires en tireraient profit, s'ils s'en souvenaient plus souvent. . .

Le ralliement des Canadiens français, le 6 janvier, à New-Westminster, démontre leur détermination de survivre, envers et contre tous les éléments qui s'y opposent, ils ont, une fois de plus, affirmé leur foi inébranlable dans leur destinée.

A l'admirable comité du cercle canadien-français de New-Westminster, nos vives et fraternelles félicitations, tout spécialement au président et à la secrétaire, ainsi qu'au vaillant comité de dames qui se sont tant dévoués pour assurer ce succès splendide.

A l'issue du banquet, l'aimable président remercia avec une reconnaissance émue, son comité, et tous les amis du cercle qui avaient si généreusement contribué au succès de cette belle soirée.

Le R. Père Lynch O.M.I., dirigea avec un entrain prenant la "Bonne Chanson de Chez Nous"; il félicita cordialement ses compatriotes d'être demeurés fidèles à leurs belles traditions ancestrales.

Mme I. Burnada, acceptant l'invitation du président, M. Cloutier, adressa quelques mots à l'assemblée, exprimant sa vive admiration pour le travail généreux et constant du cercle canadien-français de New-Westminster. "Le bon droit triomphera toujours du mal et des compatriotes des paroles mémorables du abus, assura-t-elle. Elle rappela à nos Souverain Pontife Pie XII, avocat et protecteur des délaissés, les opprimés.

M. A. Lefebvre, représentant la Fédération canadienne-française de la Colombie, salua fraternellement le cercle de New-Westminster. M J. Gagnon, invité d'honneur, représentait le cercle de Vancouver. L'on remarquait aussi parmi les distingués convives, à la table d'honneur, l'infatigable patriote Mlle Blanche La Bossière, présidente de l'école renommée "Western School of Commerce Vancouver."

I. Boyer de la Giroday.

VANCOUVER

Comité paroissial. — Depuis les premières démarches qui aboutirent à la fondation de notre paroisse du Saint-Sacrement en 1946, toutes les décisions importantes, toutes les vastes entreprises qui ont remporté de si éclatants succès, se sont appuyés sur les conseils prudents et les sages directives de notre comité paroissial.

Trois nouveaux membres viennent d'y être élus par le vote et la confiance de leurs coparoissiens. Ce sont MM. Jos. Pallard, Oscar Loiselle et Donat Savoie. Félicitations aux honorables élus. Nous remercions de leurs précieux services les membres sortant de charge; MM. Victor Levêque, J.-B. Paris, Georges Quenneville. Le comité paroissial a pour président M. Albert Lefebvre. Il se compose encore de MM. Jos. Gagnon, Maurice Ecarnot, Donat Bougie, Jean-Laurent Girard et Ben. Desrochers.

Merci à tous nos hommes de leur dévouement si désintéressé pour le progrès constant des oeuvres paroissiales.

Soirée dramatique, le 28 janvier

Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, ou le travail obscur qui prépara avec art et persévérance costumes de soldats romains, armures, casques, boucliers, décorations nombreuses et variées, ou le succès éclatant des acteurs sur la scène. Nos jeunes du C.Y.O. méritent des félicitations sincères ainsi que leur aumônier et entraîneur, le Père Lionel Vachon.

Le programme nous offrit d'abord l'hymne national "O Canada", puis deux chansons interprétées avec grâce par Rita Loiselle: "Ouvré ton coeur", de Bizet, et "Romance", de Romberg; au piano d'accompagnement, Mme Alma McDougall.

Ensuite une première comédie française: "La main Leste", de Labiche. Sous la direction expérimentée du Dr G. Robinson, les acteurs surent donner à leurs rôles toute leur valeur d'une spirituelle peinture de moeurs. Je me souviendrai avec prudence de la main leste et des giffles vives de Gertrude Malo, de son craintif mari Léo Désautels, de leur charmante fille Estelle Dubé, du malin gentilhomme Fernand Voisin, et de la noble cliente Hélène Ecarnot.

M. Ben Ross nous présenta avec talent deux récitations anglaises: "Old Mother Hubbard" et "He Fell Among Thieves".

Seconde comédie française: "A la Cave". Charles Girard et Madeleine Malo nous font revivre une scène, grave et hilarante à la fois, de surexcitations extrêmes pendant une alerte de nuit, au temps de la guerre aérienne.

Après un repos de cinq minutes, les jeunes nous offrent un drame de haute valeur morale, artistique et décorative: "Into His Kingdom". Ce fut un charme pour les yeux d'admirer costumes et décors romains; ce fut une jouissance pour l'esprit d'écouter si belle diction exprimant si poignant dénouement chrétien. Que ne puis-je nommer tous les nombreux acteurs! Qu'il me suffise de citer le solennel prologue d'Edna Loiselle, et les rôles de premier plan: l'Empereur Caligula (Marcel Levêque), l'officier Marcellus (Bernard Chénier), le maitre des cérémonies (Albert Beauregard), la noble chrétienne (Lucille Gadoury), Salomé la danseuse (Lorraine Adair) et l'esclave converti (Armand Jolicoeur). Félicitations sincères à Ben Ross qui a mis son talent éminent au service de notre C.Y.O. pour nous permettre de réaliser cette splendide mise en scène.

Pour terminer, la chorale des jeunes chanta gaiement "Bonhomme, bonhomme" et "Petit Cordonnier".

Notre invité d'honneur, le T. R. P. Pérusse, adressa enfin quelques mots de sympathiques remerciements et des souhaits de progrès constants dans l'édification de notre belle paroisse Saint-Sacrement.

Le chroniqueur

MAILLARDVILLE

Notre-Dame de Fatima

Depuis quelques temps, notre Père curé songeait à former un comité paroissial pour coordonner les différentes organisations et travailler plus efficacement au progrès de notre jeune paroisse. Ce comité est maintenant formé et fera connaitre bientôt à toute la paroisse son plan d'action. Il compte des hommes dans la force de l'âge, pleins d'énergie et d'idéal: président, M. Aimé Gamache; secrétaire, Armand Lemieux; conseillers, Hormidas Hurtubise, Barthélemy Charpentier, Léo Doucette, Léo Comeau, Zénon Albert et Lucien Gamache.

Ayant pour charge de maintenir le bon ordre dans la paroisse dans ses activités, ils verront d'abord à l'ordre dans l'église. Ils seront placiers aux messes du dimanche et autres cérémonies. Ils verront également à la distribution des soirées paroissiales. Les organisateurs de ces soirées auront à soumettre leurs décisions au président du comité.

En l'espace de trois heures il est tombé un pied de neige et le froid qui nous avait laissé durant quelques jours, nous est revenu aussi hardi que dans les prairies.

Mme Emile Lisé a fait un succès de sa partie de cartes, dimanche dernier. Les revenus et une vingtaine de tabliers reçus augurent bien pour le bazar dont Mme Lisé est une des organisatrices. Une magnifique peinture oeuvre de M. Emile Lisé, fut gagnée par M. Fernand Filiatreault.

New-Westminster

Décès

Dimanche, le 22 janvier, un de nos jeunes, M. Clovis Gauvin, s'éteignait après une courte maladie, à l'hôpital Ste-Marie.

Le défunt, natif du Nouveau-Brunswick, était âgé de 21 ans. Il était venu à New-Westminster il y a 3 ans. Il laisse dans le deuil deux frères, Jérôme et Camille, de New-Westminster; cinq soeurs, Mme C. Laferrière (Montréal), Mme E. Bourque (New-Westminster), Mme E. Lamoureux (Massachusetts), Thérèse et Alice (Nouveau-Brunswick).

Les funérailles eurent lieu à l'église de Saint-Pierre, mercredi le 25 janvier.

A M. et Mme Bourque et aux membres de la famille, le cercle canadien-français offre ses sympathies les plus sincères.

* * *

Afin de célébrer la St-Valentin, les messieurs du cercle canadien-français de New-Westminster organisent une grande mascarade qui se tiendra dans les deux salles du Nordic Center, 6e rue et 12e avenue, mardi le 14 février. Cette fête prendra la place de la partie de cartes mensuelle qui devait avoir lieu le 22. Tous les membres du cercle, ainsi que leurs amis et amies, sont cordialement invités. Les hommes vous promettent beaucoup de plaisir.

Les socialistes restent opposés à l'Espagne

Londres. — Le Foreign Office a dit que la Grande-Bretagne s'en tient encore à la résolution des Nations-Unies de 1946, laquelle priait les pays membres de retirer leurs ambassadeurs d'Espagne. Un porte-parole a ajouté que le gouvernement travailliste ne se propose pas de suivre l'exemple des Etats-Unis en appuyant une campagne en faveur du rétablissement des relations diplomatiques normales avec le régime de Franco.

Nouveaux timbres-poste du Vatican

L'administration vaticane des Postes communique qu'une nouvelle émission de timbres-postes sera réalisée à l'occasion de l'Année Sainte.

Les vignettes évoqueront l'ouverture des Portes Saintes, l'histoire du Jubilé et des quatre basiliques patriarcales.

Nouvelle étude de comptabilité

Il nous est agréable d'apprendre l'ouverture d'une nouvelle étude de comptabilité sous la direction de Monsieur H. Richard Cummings, au numéro 306, édifice Krozelle, Edmonton (Tel. 41652)

Monsieur Cummings, un comptable de carrière, a acquis une grande expérience en tout genre de comptabilité pendant des années de pratique dans la province de Québec. Il est maintenant en mesure d'offrir ses services à la population canadienne-française d'Edmonton et de la région.

Membre de l'Institut des Auditeurs Publics Accrédités du Canada, Agréé de l'Institut de Commerce d'Angleterre, il détient aussi une licence de comptable public enregistré, émise par l'Institut des Comptables Agréés de la province de Québec.

En plus de ses qualifications professionnelles, monsieur Cummings est un Chevalier de Colomb du 4ème degré, un ancien membre de plusieurs organisations sociales dans l'est du Canada, un homme très actif. Il a publié un volume intitulé "L'Inflation, La Crise et l'Economie Nationale", écrit en français avant d'être traduit en anglais.

Père de trois enfants, il est natif d'Irlande, pays qu'il a quitté en 1929 pour venir s'installer à Montréal où il continua ses études commencées outre-mer.

Nous sommes assurés, qu'avec ses quinze années d'expérience dans la vie commerciale, monsieur Cummings saura répondre aux problèmes qui lui seront présentés. Nous lui souhaitons plein succès!

Alliance Française

Lundi soir le 30 janvier, plus de 75 personnes se réunissaient chez M. et Mme St-Martin, où une soirée récréative était offerte par l'Alliance Française au profit de ses oeuvres de bienfaisance.

La présidente, Mlle Crévolin, ouvrit la soirée en donnant un bref résumé de la correspondance reçue pendant le mois au sujet des oeuvres de bienfaisance, et une énumération du programme de la soirée.

Immédiatement après, M. Bouvier présenta trois films à court métrage: "Le droit de connaître", film sur les Nations Unies; "Souffrances des enfants dans les différents pays d'Europe"; "Le Chili".

Le cinéma fut interrompu pendant quelques instants et Mlle Jeanne Roy, modeliste récemment arrivée de New-York, intéressa vivement son auditoire dans une courte allocution sur "La Mode".

Les deux films suivants vinrent clôturer la séance de cinéma: "L'illusion à vendre", film sur le traffic de l'opium; "Beaune, capitale du bon vin de Bourgogne". Vifs applaudissements et vifs remerciements à M. Bouvier.

A l'issue des projections la charmante petite-fille de Mme Saint-Martin, Mlle Lynne Speer, passa au milieu des assistants pour recueillir les dons. La collecte rapporta la jolie somme de $60.90, qui sera partagée entre les trois oeuvres mentionnées par la présidente au début de la soirée.

Pour terminer très agréablement cette réunion, un thé fut servi par les membres de l'Alliance Française. Présidaient à la table, Mmes A. Juchli, E. Dame, J.-B. St-Martin, J. Mahé. Servaient le goûter: Mmes Gauthier et M. Speer, Mlles Claire Chatain, S. Dame, Yvonne Parent, Marie-Paule Blériot, Rousseau.

L'Alliance Française adresse, par la voie de ce journal, tous ses plus vifs et sincères remerciements à M. et Mme St-Martin pour leur accueil si chaleureux. Elle tient également à remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée et tout particulièrement les généreux donateurs.

ST-JOACHIM

Je le regrette infiniment. La semaine dernière, dans mon compte rendu des belles fêtes des noces d'or de M. et Mme Brissette, j'ai fait une grosse erreur. Il fallait dire M. et Mme Edmond Brissette, non pas Alphonse comme je l'ai écrit.

M. Edmond Brissette a un frère Alphonse qui demeure à Morinville.

* * *

En visite à Edmonton:

M. et Mme Isaïe Leduc, de Vernon, C.C., chez leurs fils Fernand et Paul, et leur fille Fleurette (Mme Maurice Finn). Ils demeureront ici une partie de l'hiver.

Mme G. McDermid, de Clearwater, est en visite chez M. et Mme Gédéon Pepin. Son séjour sera de deux ou trois semaines.

* * *

M. et Mme St-Martin avaient le plaisir d'avoir avec eux une nièce de Mme Saint-Martin, Mlle Jeanne d'Arc Roy, venue directement de New-York en route pour Québec.

* * *

Lundi le 30 janvier, M. et Mme St-Martin recevaient, dans leur spacieux salon les membres de l'Alliance Française et leurs amis. La correspondante de l'Alliance vous donnera sans doute un beau compte rendu de cette agréable soirée. Cependant, qu'il me soit permis d'insister sur l'aimable hospitalité bien connue des hôtes de cette réunion et sur le plaisir que nous avons eu de rencontrer Mlle Jeanne d'Arc Roy.

Les Bonnes Amies

Nous sommes heureuses de remercier, par la voie de la "Survivance", tous ceux qui par leur présence ont contribué au succès de la soirée sociale de samedi dernier, organisée par le Cercle des Bonnes Amies.

Grâce au dévouement du comité social qui est sous la direction de Mlle Thérèse Kéroack, et de sa présidente Mme L. LeClair, la soirée, de l'avis de tous, fut parfaitement réussie. On exprima le désir que de telles soirées se renouvellent un peu plus souvent.

Encouragez-nous, chers amis, et soyez assurés que nous ferons notre part.

Il remplace à Dublin M. Turgeon

Dublin. — M. J.-A. Chapdelaine, premier secrétaire de l'ambassade canadienne à Paris, a assumé ses fonctions de haut commissaire adjoint du Canada.

M. Chapdelaine, qui représentera le Canada en l'absence du haut commissaire attitré, l'hon W. F. A. Turgeon, est arrivé par avion en compagnie de son épouse et de sa fille.

M. Turgeon doit reprendre au Canada son poste de président de la Commission royale des transports et sera absent pendant plusieurs mois.

Notre police fédérale a besoin de bons hommes

Ottawa. — Le commissaire S.-T. Wood, de la Gendarmerie canadienne, dit que 500 autres recrues peuvent être employées dans son corps de police.

Cependant, le commissaire fait remarquer que ces recrues devront être de bons hommes. La raison est fort simple. Les hommes de la Gendarmerie canadienne peuvent être appelés à secourir des marins d'un navire en flammes dans le golfe St-Laurent ou transporter des vivres par avion à des Esquimaux affamés dans les Territoires du Nord-Ouest. Il leur faudra aussi procéder à l'arrestation de faux monnayeurs à Montréal ou de trafiquants de stupéfiants à Vancouver; utiliser un chien pour retracer un meurtrier à travers les plaines de l'Alberta ou administrer les biens d'un individu qui est décédé sans testament.

PARLERIE

Vie et médecine

—Bonsoir Doc!

—Tiens, bonsoir, ça va!

—Non! Ca ne va pas!

L'autre soir, un voisin m'offre de me conduire en ville en auto et de m'éviter ainsi d'attendre l'autobus. Il ne faisait pas chaud et puis cela me permettait d'économiser un billet d'autobus. J'acceptai. En cours de route, mon voisin me raconte qu'il s'en va rendre visite à son médecin de famille. Il souffre du foie.

"Je n'ai pas envie de passer une autre nuit comme la dernière," me dit-il. "C'est pas endurable!" Il me confie qu'il a bien peur que le docteur lui commande de se rendre à l'hôpital, mais. . .

En arrivant au bureau du médecin, on croise ce dernier à la porte de l'ascenseur et c'est alors que mon voisin dit d'un ton très catégorique: "Non, ça ne va pas!" Il voulait convaincre son médecin dès l'abord qu'il souffrait et qu'il avait bien besoin de ses services.

Je n'ai pas revu mon voisin depuis et je ne sais pas s'il a dû se rendre à l'hôpital. Vous comprenez, la machine humaine s'use. Durant les Fêtes, cet homme si rangé et routinier a commis des abus. Autrefois, son médecin l'eût condamné à un régime sévère. Aujourd'hui, il lui recommandera sans doute de ne pas abuser de certaines choses et lui fera prendre une de ces drogues nouvelles dont on annonce fréquemment la découverte. De toute façon, j'ai la certitude que son médecin fera tout pour améliorer son état.

Au premier abord, ce qui m'a surtout frappé dans cette rencontre, c'est la réponse du malade. "Non, ça ne va pas!" Et je me mis à penser aux milliers de personnes qui, chaque jour, prononcent ces mêmes mots devant un médecin. Et chacune d'elles est parfaitement assurée que le médecin dans la plupart des cas peut guérir le bobo qui la fait souffrir.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Il n'y a pas si longtemps, la science médicale n'en était qu'à ses débuts et souvent, le médecin ne pouvait faire mieux que soulager son patient sans pouvoir enrayer complètement le mal. Aujourd'hui, quelle différence!

On observe ces jours-ci une semaine de santé nationale et d'éducation en hygiène. C'est la sixième lancée par la Ligue de santé. Si l'objet premier de cette semaine est de renseigner le public sur les principes d'hygiène, je crois qu'elle atteint par ricochet un autre but. Celui de faire comprendre mieux à la population l'immense travail accompli par la profession médicale depuis quelques années.

Cette semaine nous permet de songer aux milliers de médecins qui le jour ou la nuit, hiver comme été, répondent aux appels de leurs patients, tâchant de soulager leurs maux; de se rendre compte aussi que ces mêmes hommes, lorsqu'ils ont du temps libre, sont les premiers à travailler pour les organismes qui prêchent l'hygiène, à consacrer de nombreuses heures à se renseigner sur les plus récentes découvertes médicales et à rechercher de nouveaux traitements afin d'éliminer les maladies ou de faciliter leur cure.

On ne peut ignorer l'immense contribution apportée à la santé publique par les médecins dans la pratique libre de leur profession. Je crois qu'il n'y a pas de plus beaux exemples de cette contribution que l'étude de la statistique suivante: seulement trois sur dix des enfants nés en 1900 pouvaient espérer atteindre l'âge de 70 ans, alors que cinq sur dix enfants nés aujourd'hui vivront jusqu'à cet âge.

—Bonsoir Doc!

A. SAUNIER

Lisez et faites lire la Survivance

La persécution en Chine

Cité du Vatican. — "Ceux à qui incombe la lourde responsabilité de décider si le nouveau gouvernement communiste chinois doit être reconnu, ont d'abord le devoir d'examiner si, dans la Chine dite libérée, les libertés les plus élémentaires sont respectées", écrit l'agence missionnaire "Fides" en faisant état de témoignages d'un correspondant chinois venant d'arriver à Hong-Kong et qui conclut à "l'étouffement systématique et progressif de toute liberté et surtout de la liberté religieuse".

Affirmant "que les missionnaires ne peuvent plus exercer leur ministère", que les séminaires ont été fermés, que les prêtres indigènes sont contraints d'abandonner la soutane et les séminaristes de se marier pendant qu'on impose des "compagnons" aux religieuses", le correspondant ajoute: "Les catholiques de Chine n'ont même pas la liberté de se taire. On les soumet à des interrogatoires sans fin pour savoir ce qu'ils pensent du communisme. Une réponse évasive comme "je n'en sais rien" n'est pas admise et les victimes sont tourmentées pendant des heures, jusqu'à ce qu'elles avouent ne pouvoir adhérer au communisme. Les malheureux sont alors condamnés, non comme chrétiens, ni comme prêtres, mais comme traitres, car le mot d'ordre des communistes est de faire des apostats, non des martyrs".

"Telle est la situation religieuse en Chine communiste, écrit en conclusion l'agence "Fides", pour autant, du reste, qu'on puisse parler d'une "Chine communiste", car plus de 90 p. 100 des Chinois sont foncièrement opposés au nouveau régime. S'ils le subissent, c'est qu'une minorité a su s'imposer par la violence à une nation fatiguée de faire la guerre et de souffrir. Verra-t-on les grandes puissances reconnaître cette minorité, qui n'a "libéré" la Chine que pour lui imposer le joug d'une dictature étrangère, matérialiste et athée".

Contre l'enthousiasme

L'Académie des Sciences morales de France s'est formellement élevée contre l'euthanasie et "toutes les méthodes ayant pour effet de provoquer, par compassion, chez les moribonds, une mort douce et tranquille."

S'il est de son devoir d'atténuer les angoisses de l'agonie, le médecin ne peut considérer comme licite le fait de provoquer la mort délibérément.

L'Académie a conclu que, dans ces conditions, la législation française ne semble pas devoir être modifiée.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Bonnes robes usagées; pointures 12 à 16: $1.00 chacune. Bas gratuits si vous en commandez deux ou pour nos paquets d'aubaines en habits neufs et usagés à $2.95. **Snowden, 99 Winchester, Toronto, Ontario.**

BOULANGERIE A VENDRE
Boulangerie avec un lot de 50'x150'; bâtisse à 2 étages; en bas confiserie, comptoir à goûters et extension pour fourneau à cuir 22'x74'; en haut: 4 chambres. Meilleure localité de la ville, au centre sur la rue Principale. Fourneau chauffé au gaz naturel. Comptant $8,800. A termes: $6,700 avec conditions. S'adresser à M. Georges Leguerrier, propriétaire, à Bonyville, Alberta.

Gagnez de l'argent à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. **Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.**

ON DESIRE LOUER UNE FERME
Jeune Français cherche à louer petite ferme parmi des compatriotes. Ecrire au casier postal 33, La Survivance.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

POISSON! POISSON! POISSON
Commandez vos approvisionnements de poisson de lac frais directement des producteurs. Demandez nos prix et nos variétés. **Alaska Fisheries, 10124-122ème rue, Edmonton. Téléphone: 82412.**

SUITE DEMANDEE
Dame canadienne-française désire une suite non meublée composée d'une chambre à coucher et d'une cuisinette près de l'église Saint-Joachim. S'adresser à la Boîte 30, La Survivance.

L'ETABLISSEMENT RURAL

Les premiers qui règleront le problème

Point n'est besoin de réfléchir longtemps pour découvrir que les premiers intéressés à l'établissement rural, ce sont **les jeunes eux-mêmes**. Bien que les tâches qui s'imposent présentement pour la solution de ce problème reposent, toute proportion gardée, sur la jeunesse, la famille, l'école, l'Eglise, la profession, la paroisse et l'Etat, c'est en fonction des jeunes que tous doivent travailler, parce que ce sont les jeunes qui ne sont pas établis et qui sont continuellement menacés de perdre leur mentalité rurale, leur âme rurale.

"L'ampleur de la tâche, écrivait dernièrement M. C.-E. Couture, président de la Société Canadienne d'Etablissement rural, appelle de nécessité la collaboration de tout le monde. Elle comprend trois étapes dont la première est l'éducation des intéressés." Les premiers intéressés à l'établissement rural, nous le savons, ce sont les jeunes; ainsi, la première tâche qui s'impose, est l'éducation de la jeunesse. Qui doit faire l'éducation de la jeunesse qui a laissé l'école? La famille? Certainement puisqu'elle est la première société naturelle responsable de l'éducation de ses enfants. L'Eglise? Certainement aussi; son rôle en éducation est bien connu de tous. Mais n'est-il pas suffisamment prouvé actuellement que les milieux dans lesquels vivent les jeunes contemporains prêchent beaucoup plus fort (et dans un sens contraire) que la famille et l'Eglise, que l'influence du milieu est beaucoup plus puissante que tous les arguments des parents ou des prêtres du haut de la chaire! Or, qui doit réagir? qui, mieux que les jeunes eux-mêmes, peut travailler à transformer ces milieux de vie? Nous trouvons la réponse dans les lettres de Pie XI sur l'Action Catholique. "Les premiers apôtres des ouvriers sont des ouvriers, les premiers apôtres des agriculteurs sont des agriculteurs." Nous pouvons ajouter que **les meilleurs apôtres de la jeunesse, ce sont les jeunes eux-mêmes**. De là, l'éducation de la jeunesse sortie des écoles est inévitablement la tâche de la jeunesse.

Cette éducation, pour être réaliste, doit tenir compte de deux faits: tout d'abord bon nombre de jeunes ruraux de toutes **les provinces du pays ont malheureusement abandonné l'école** très jeunes, et n'ont depuis à peu près jamais lu, si ce n'est que **"comics"**. De là un manque d'instruction, une formation incomplète qui rend ces jeunes incapables **de réagir positivement** devant les influences païennes du milieu. En second lieu point n'est besoin d'observer longtemps **pour découvrir que chez les ruraux** comme dans toutes les classes de la **société d'ailleurs, il se crée peu à peu** un fossé profond entre la vie de chaque jour et le christianisme. La religion devient de plus en **plus une affaire de dimanche et de dix minutes par soir**. Tout, d'ailleurs **autour de nous n'est-il pas** organisé de manière à nous faire croire que la religion n'a rien à faire dans la vie pratique? Le curé dans son presbytère! et la charité, quand ça fait l'affaire! C'est notoirement de ces deux faits que découle **la désaffection générale** de la terre et de la vie rurale pour les jeunes de l'Est du pays; par ailleurs l'attachement à la terre dépendra des revenus qu'elle procure et des jouissances que cet avoir peut donner dans l'oisiveté des mois d'hiver, pour bon nombre de jeunes des Provinces de l'Ouest.

Dans leur lettre sur le problème rural en 1937, Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec écrivaient: "Nous ne vous le disons point sans une trop grande inquiétude, les causes les plus profondes et les plus lamentables du problème rural, sont d'ordre moral et religieux, c'est la foi, ce sont les vertus chrétiennes qui sont en baisse."

Or l'éducation de la jeunesse par la jeunesse entretient des visées ambitieuses, mais nobles. Elle se propose de faire voir aux jeunes **l'importance pour eux de** s'établir en milieu rural; elle veut leur faire découvrir les possibilités d'établissement au pays, et le rôle providentiel des Canadiens français au Canada; elle aspire non moins à leur faire réaliser la mission providentielle qui incombe au monde rural; elle veut développer chez eux la vertu naturelle de l'économie. Tout cela l'amène à susciter chez les jeunes les vertus chrétiennes qui seules peuvent les rendre capables de s'imposer les sacrifices nécessaires pour s'établir en milieu rural et y pratiquer une agriculture considérée comme mode de vie et non pas source de jouissance.

C'est donc une nécessité urgente que tous les jeunes ruraux du pays prennent conscience de ce fait que leur premier devoir vis-à-vis leur établissement est de se **donner eux-mêmes une formation vraiment chrétienne**.

On comprendra facilement maintenant que le travail accompli par la J.A.C. est excessivement important et pratique parce que ce mouvement vise d'abord à former des chefs chrétiens, éclairés, actifs et responsables, capables d'orienter la **masse des jeunes ruraux**.

La J.A.C. a beaucoup aidé les jeunes à réaliser ce pressant devoir qu'ils ont de se former eux-mêmes et aussi d'aider les autres à se former, en leur fournissant d'abord des moyens naturels et des moyens surnaturels.

Comme moyen naturel, la J.A.C. fait d'abord **découvrir** aux jeunes les problèmes de leur milieu et, dans la mesure du possible, les fait **agir** immédiatement en vue de la solution de ces problèmes; elle leur fait prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis ces problèmes; elle leur enseigne une **méthode d'action** et de solution adaptée à leur culture personnelle; elle leur apprend à propager leurs idées dans leurs conversations privées et dans les discussions publiques.

Comme moyens surnaturels, elle invite à la prière, tout spécialement la récitation quotidienne du chapelet, développe l'esprit de sacrifice et suggère la méditation quotidienne, la messe et la communion le plus souvent possible et la retraite fermée annuelle.

Ces moyens naturels et surnaturels sont à la portée de tous: le malheur, c'est qu'on les ignore ou qu'on ne les considère pas faits pour soi.

En plus de travailler à sa formation personnelle et de collaborer à l'éducation des autres jeunes, chaque jeune doit aussi dans la mesure du possible collaborer à l'organisation de caisses d'établissement et à toutes autres initiatives de ce genre que la **profession entreprendra** pour solutionner le problème d'établissement de la jeunesse. Dans ce domaine encore **la collaboration des jeunes** sera efficace dans le mesure où ces jeunes auront de la **personnalité**. Or, aussi longtemps **que les jeunes ne s'acquitteront** pas de leur premier devoir, c'est-à-dire se former eux-mêmes et aider les autres à se former d'une façon intégrale, le problème d'établissement rural ne sera pas solutionné.

J.-G. Blouin,
Président national de la J.A.C.

Médicaments de premiers soins

Le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre déclare que les médicaments dans les trousses de premiers soins, au foyer, à l'usine ou au bureau, peuvent être plus dangereux qu'utiles s'ils ne sont pas conservés convenablement. Il faut vérifier régulièrement pour voir si les antiseptiques ne sont pas évaporés et si les pansements demeurent aseptiques.

Le blé Saunders se révèle populaire

On a largement fait l'essai du blé Saunders sur parcelles depuis 1945, et les agriculteurs du nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique en ont produit en 1948 et 1949. Son rendement au cours de ces années a été des plus satisfaisants et sa popularité s'accroît rapidement, affirme M. A. A. Guitard, de la Station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta.

D'après les essais effectués de 1945 à 1949, la variété Saunders a rendu un boisseau de plus que les variétés Garnet et Thatcher, et un demi-boisseau de plus que la variété Red Bobs. Pour atteindre la maturité, il exige une demi-journée de plus que le Garnet, trois jours de moins que le Thatcher et trois jours et demi de moins que le Red Bobs. Il est d'environ un pouce plus court que le Thatcher et se montre légèrement plus résistant à la verse.

Il est intéressant de noter que les résultats se maintiennent sur des sols variant de gris forestiers à minces noirs, sous les précipitations efficaces très variables. A une seule des douze stations d'essai, le Thatcher a dépassé le Saunders; la différence n'a été que d'un boisseau à l'acre. En moyenne, à toutes les stations, il a mûri deux jours plus tôt que le Thatcher. D'après les moyennes annuelles, comprenant de 8 à 31 essais, le Saunders a toujours mûri deux jours plus tôt que le Thatcher, et donné des rendements assez semblables. Lorsqu'on s'arrête à penser que deux années ont été en général sèches et ont amené une maturation hâtive, que deux autres années ont vu des gelées tôt à l'automne et qu'une année a été normale, on voit que la faculté d'adaptation du Saunders aux régions du nord est bien établie.

Les producteurs sont d'accord pour affirmer que le Saunders est plus facile à battre que le Thatcher, bien qu'il retienne ses glumes assez fortement pour être récolté avec la moissonneuse-batteuse. Les échantillons révèlent une meilleure couleur que ceux du Thatcher, et en 1948, alors que survint une gelée automne hâtive, le Saunders a semblé se mieux classer au point de vue qualité.

Ces caractéristiques ajoutées à ses bonnes qualités de mouture, de boulange et de résistance aux maladies, font du Saunders une contribution importante à l'agriculture de la région de la Rivière-la-Paix.

Au cours des printemps de 1948 et 1949, la station expérimentale fédérale de Beaverlodge a fourni à quelque 810 cultivateurs de la région de la Rivière-la-Paix de la semence certifiée de blé Saunders. On croit que les cultivateurs ont maintenant assez de semence pour satisfaire la demande, et la station ne distribuera plus de semence certifiée.

On compte avoir une petite quantité de semence Fondation disponible pour la saison de 1951. On la distribuera à des producteurs compétents de semence d'élite pour constituer un stock de souche pour la production de la première génération de semence enregistrée. Par conséquent, en présumant un accroissement normal, les producteurs de semence d'élite pourront disposer d'une petite quantité de semence enregistrée pour la saison de 1953.

Aux cultivateurs de Morinville

Pour faire suite aux conseils récemment donnés à votre poste de radio, concernant l'importance de placer immédiatement vos commandes pour graines de plantes fourragères, nous tenons à vous mentionner que trente-six cultivateurs *seulement, de la région de Morinville*, ont déjà réservé 16,000 livres de graines de foin, soit une moyenne de 444 livres chacun.

N'y aura-t-il que trente-six cultivateurs dans la municipalité de Morinville qui sèmeront des plantes fourragères cette année alors qu'au delà de cinq cents ont commencé cette heureuse pratique l'an dernier?

Il est vrai que les prix sont plus élevés; mais oublierons-nous les effets néfastes de l'érosion par l'eau et le vent auxquels nos sols sont exposés?

Même cette année, le nombre de cultivateurs intéressés aux plantes fourragères devrait augmenter comme par le passé si l'on désire réellement conserver aujourd'hui le sol, sans lequel il sera impossible de cultiver demain.

Les approvisionnements de graines de trèfle d'odeur, de luzerne et de brome sont déjà très bas. Ne tardez donc pas davantage, chers cultivateurs, placez votre commande dès aujourd'hui chez votre agent local.

Flocons de pommes de terre frites

Quelques chiffres intéressants ont été révélés à une réunion récente de l'Association des producteurs de pommes de terre d'Amérique, relativement à l'industrie des flocons de pommes de terre frites. On estime que 20 millions de boisseaux, soit 6 p. 100 de la récolte totale de pommes de terre des Etats-Unis, sont consommés annuellement sous forme de flocons de pommes de terre frites, environ 4 livres de pommes de terre crues étant requises pour faire une livre de flocons. En Pennsylvanie seulement, les fabricants de flocons emploient hebdomadairement 35 wagons de pommes de terre, 15,000 gallons d'huile et 1,750,000 sacs de cellophane.

Pertes par incendies sur les fermes

D'après une enquête du Bureau fédéral de la statistique, les incendies sur les fermes au Canada entraînent chaque année des pertes s'élevant à quelque $10,254,000. Seulement 37 p. 100 de ces pertes sont compensées par l'assurance, ce qui indique qu'une proportion relativement faible des immeubles de la ferme sont suffisamment assurés contre l'incendie.

On estime que 45 p. 100 des 8,000 incendies se sont produits dans les granges ou autres bâtiments extérieurs; 38 p. 100 des incendies ont éclaté dans la maison de ferme, et 15 p. 100 sont des feux de chaume, de brousse et d'herbe. Le reste, soit 2 p. 100, étaient des feux aux machines et aux instruments de ferme. Outre les bâtiments et la maison de ferme, on estime que des instruments de ferme ont été perdus ou détruits dans 16 p. 100 des cas, et l'outillage et les animaux, dans 13 p. 100 des cas.

Les données de l'enquête indiquent que la fréquence des incendies sur la ferme varie considérablement et qu'elle varie également beaucoup avec les saisons. C'est à la fin du printemps et en été qu'il y en a le plus. En effet, près de la moitié des incendies sur la ferme se produisent pendant les mois de mai, juin, juillet et août.

On éteint le feu par "rafale"

En présence d'un représentant de la Défense nationale, d'officiers des armées de terre et de l'air, de l'état-major des pompiers et du service d'architecture de la ville de Paris, M. Bernard Lataste, directeur des Ateliers de la production aéronautique a procédé le 13 décembre, à Saint-Denis, à des essais concluants de neutralisation d'incendie à l'aide d'extincteurs de son invention. Un camion citerne en flamme a notamment été éteint en huit secondes à l'aide d'un appareil Tufeu "rafale" à grande puissance.

La 1ère internationale coopérative à Paris

Au cours de son troisième congrès international qui vient de se tenir à Paris, l'économie coopérative a décidé la création d'une internationale coopérative. Son siège provisoire est à Paris. Des centrales ont été créées à Hambourg, Rome et Bâle; d'autres se formeront à Bruxelles, Londres, la Haye.



Mlle Madeleine Barry qui dirige une fere-modèle de 400 acres à Fort Saskatchewan, non loin d'Edmonton, a eu l'agréable surprise d'apprendre que son troupeau de race s'était augmenté soudain de jumeaux, beaux et vigoureux, qui assureront la relève. Ils représentent les deux sexes et l'on peut prévoir qu'ils remporteront un jour quelques grands prix aux expositions nationales. Jugez-en vous-mêmes à leur jeune mine. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que leur mère, une jeune jersey de trois ans se porte très bien.

Caisses populaires au Canada

Les caisses populaires, groupements coopératifs d'épargne et de prêts, constituent une entreprise passablement importante au Canada et leur activité prend de l'ampleur. En 1939, il y avait 844 caisses populaires avec un nombre total de membres inscrits de 151,554, et un actif de 20 millions de dollars. L'année dernière, il y avait 2,608 caisses, 850,608 membres inscrits, et l'actif dépassait 250 millions de dollars.

La première caisse populaire de l'Amérique du Nord a été fondée à Lévis, P.Q., il y a cinquante ans, et jusqu'à 1930, le mouvement d'expansion a été lent. Depuis lors, l'idée s'est toutefois répandue rapidement d'un océan à l'autre, et les caisses ont reçu des chartes et ont été reconnues au point de vue légal dans chaque province.

Dans un bulletin intitulé Caisses populaires au Canada en 1948, et publié par le ministère fédéral de l'Agriculture, M. J.-E. O'Meara décrit le fonctionnement de ces groupements. Le but à atteindre consiste à fonder une caisse là où il y a un lien commun d'association parmi les sociétaires. On trouve fréquemment ce lien commun parmi les populations rurales et c'est là qu'existe la plupart des caisses populaires. Elles se sont aussi établies en nombre appréciable dans les centres urbains et parmi les groupes professionnels.

M. O'Meara fait remarquer qu'une "grande partie de l'expansion et du développement des caisses populaires est le résultat du travail des ligues et des fédérations de caisses populaires qui existent dans chaque province". Ces organismes appuient les nouvelles caisses et les aident à obtenir leur charte; ils les orientent et les dirigent quant à la méthode à suivre, au programme d'action et au système de comptabilité. Grâce aux fédérations et ligues, les caisses populaires peuvent acheter leurs fournitures sur un plan coopératif, et elles jouissent d'autres avantages qui assurent leur stabilité.

Le nombre de membres inscrits dans les caisses canadiennes s'est accru de 71,409 en 1948, et l'actif total, de près de 32 millions de dollars par rapport aux chiffres de 1949. Les prêts consentis aux sociétaires au cours de l'année se sont élevés à $130,285,237. Il a été impossible de répartir le chiffre des prêts par rapport aux fins pour lesquelles ils sont accordés, en raison du manque de renseignements complets. La partie des **informations** qui se prêtaient à l'analyse démontre que plus de la moitié des sommes prêtées avaient trait, par ordre d'importance, à l'achat de machinerie, à la construction et l'amélioration de bâtiments, aux versements fonciers et hypothèque, à l'achat de camions et d'automobiles. A peu près tout l'argent emprunté se rapportait à des fins agricoles.

Variations du prix du beurre

La production du beurre est relativement élevée durant les mois d'été et plutôt faible durant les mois d'hiver. Par contre, les prix sont ordinairement faibles durant la période de forte production, et élevés durant celle de faible production. Au cours de la période de dix ans 1929 — 1939, les prix pouvaient varier puisqu'il n'y avait pas de régie, et trahissaient alors la situation de l'offre et de la demande sur le marché.

L'Economiste agricole, périodique de la Division de l'économie, du ministère fédéral de l'Agriculture, signale que les prix mensuels du beurre ont varié au cours de cette période de dix ans, baissant lors de l'augmentation de la production et montant lors de la diminution de la production. Le prix saisonnier était à son maximum en mars, à la fin de la saison d'hiver quand la production est faible et juste avant l'arrivée sur le marché de la production de la nouvelle année. Le prix maximum saisonnier était de 20 p. 100 supérieur au prix moyen de l'année. C'est en juin que le prix saisonnier était à son minimum, car alors la production atteignait son sommet.

Le gouvernement a établi des régies sur les prix en 1941, et des prix invariables de mois en mois, ont remplacé la courbe saisonnière habituelle. Plus tard, lorsqu'on a supprimé les prix maximums et établi des prix minimums, les approvisionnements n'étaient pas suffisants pour satisfaire les demandes du marché intérieur, et il n'y a pas eu de baisse des prix durant l'été. Maintenant que la production beurrière se rapproche davantage des exigences du marché intérieur, on peut s'attendre à des variations saisonnières dans les prix.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

La Survivance des Jeunes

UN CONTE

Le loup et les sept chevreaux

Il était une fois une chèvre qui avait sept mignons petits chevreaux et cette chèvre chérissait ses petits tout comme les autres mamans aiment leurs enfants.

Un jour qu'elle devait aller dans la forêt chercher du bois, la chèvre appela ses sept jeunes chevreaux et leur dit:

"Mes enfants, il me faut aller dans la forêt chercher du bois. Soyez bien sages durant mon absence et méfiez-vous du Loup, car s'il venait à entrer ici, il vous mangerait tout entier avec la peau, la chair et les os. Ce méchant glouton sait fort bien se déguiser, mais vous le reconnaîtrez à sa grosse voix rude et à ses pattes noires.

Ayant ainsi parlé, maman chèvre bêla longuement et, fermant avec soin la porte de la maison, prit le chemin de la forêt.

Le méchant Loup qui s'était tenu caché non loin de là, ayant vu la vieille chèvre s'éloigner, attendit qu'elle se fût enfoncée dans le bois et vint heurter à la porte de la hutte où étaient les petits chevreaux. "Ouvrez, mes chéris, cria-t-il, c'est votre maman qui apporte quelque chose à chacun de vous."

Mais les petits chevreaux reconnurent à la grosse voix rude que c'était le Loup et répondirent: "Nous n'ouvrirons pas la porte. Vous n'êtes pas notre maman: elle a la voix douce et tendre et la vôtre est rude. Vous êtes le Loup!"

Le Loup comprit qu'il lui faudrait adoucir sa voix. Aussi, après quelques instants revint-il vers la hutte et heurta à la porte. "Ouvrez, mes chéris, cria-t-il, votre maman est de retour et apporte quelque chose à chacun de vous."

Mais le Loup avait posé ses grosses griffes noires sur l'appui de la fenêtre et les petits chevreaux les avaient bien vues. "Non, nous n'ouvrirons pas la porte, dirent-ils, vous n'êtes pas notre mère parce que notre mère n'a pas les pattes noires. Vous êtes le Loup!"

Alors, le Loup courut chez le boulanger et dit: "Je me suis blessé la patte, mettez-y donc un peu de farine."

Et le meunier fut si effrayé qu'il s'empressa de poudrer la patte du Loup. Alors, le méchant revint pour la troisième fois à la hutte des chevreaux et frappa à la porte: "Ouvrez, mes enfants, dit-il doucement, votre maman chérie est de retour et elle vous apporte de la forêt quelque chose pour chacun."

Montrez-nous d'abord vos pieds pour que nous voyions si vous êtes notre mère ou non," répondirent les petits chevreaux.

Alors le Loup posa sa patte enfarinée sur l'appui de la fenêtre et quand les petits chevreaux eurent constaté qu'elle n'était pas noire, ils ouvrirent la porte. Mais quand ils virent le Loup bondir dans la maison, ils furent terriblement épouvantés et tentèrent de se cacher. L'un courut sous la table, l'autre dans le lit, le troisième grimpa dans l'armoire, le quatrième dans le four, le cinquième dans la lessiveuse, le sixième dans la huche et le dernier dans la caisse de l'horloge.

Mais le Loup les trouva tous et les dévora les uns après les autres à l'exception du plus petit, caché dans l'horloge qu'il ne parvint pas à découvrir.

Quand le glouton eut avalé les six petits chevreaux, croyant qu'il n'en restait plus aucun, il sortit de la maison et vint s'allonger au soleil sur l'herbe tendre où il ne tarda pas à s'endormir profondément.

Bientôt cependant la vieille chèvre revenait à la maison avec sa brassée de fagots. Quel spectacle s'offrit à sa vue! Elle appela l'un après l'autre tous ses petits chevreaux mais aucun ne répondit. A la fin, quand elle arriva au nom du plus jeune, une petite voix se fit entendre: "Je suis ici, maman chérie, dans la caisse de l'horloge." La pauvre mère tira son petit de sa cachette et apprit comment le Loup était venu et avait dévoré ses six autres enfants. On peut imaginer toutes les larmes qu'elle versa durant ce triste récit.

A la fin, la vieille chèvre sortit avec son petit chevreau, ne pouvant supporter plus longtemps la vue pénible des lieux qui avaient été témoins de son malheur.

Ils marchèrent quelque temps et arrivèrent auprès du loup, qui, couché sous un arbre, ronflait si fort que les branches en tremblaient.

Le misérable! La vieille chèvre crut remarquer que quelque chose s'agitait et remuait dans son ventre. "Hélas! pensa-t-elle, serait-il possible que mes enfants qu'il a avalés pour dîner soient encore vivants?"

Elle courut à la maison et en rapporta une paire de ciseaux, une aiguille et du fil. Alors, elle ouvrit le ventre poilu du Loup. A peine avait-elle fait une petit fente qu'elle y vit paraître la tête d'un petit chevreau et comme elle agrandissait l'ouverture, les cinq autres encore vivants sortirent les uns après les autres. Le loup était si affamé qu'il les avait gobés tout ronds sans leur faire de mal.

Oh! ce qu'ils étaient heureux! Tous les petits chevreaux embrassaient leur maman, riaient(dansaient, cabriolaient autour d'elle, mais la chèvre leur dit: "Allez d'abord me chercher de grosses pierres afin que je remplisse l'estomac de ce monstre tandis qu'il est encore profondément endormi."

Ainsi les sept petits chevreaux et leur maman remplirent-ils le ventre du Loup de toutes les pierres qu'ils purent trouver, après quoi la vieille chèvre se mit à recoudre la grande ouverture qu'elle avait faite avec ces ciseaux. Le Loup dormait si fort qu'il n'eut aucune connaissance de cette opération.

Il finit tout de même par se réveiller: "Ces petits chevreaux étaient fort tendres dit le vieux glouton, mais je les ai avalés un peu trop vite, j'ai une soif!" Et se dressant sur ses pattes ,il prit le chemin du ruisseau. Mais il n'avançait qu'avec peine et sentait une grande lourdeur dans son ventre: "Ces petits chevreaux sont aussi durs à digérer que des pierres, dit-il, décidément, je les ai mangés trop vite."

La vue de l'eau fraîche coulant dans le ruisseau lui rendit le courage, mais comme il se penchait pour s'y désaltérer, le poids des pierres se portant en avant lui fit perdre l'équilibre et il tomba dans le courant où il se noya.

Quand les sept petits chevreaux virent ce qui était arrivé à leur vieil ennemi, ils accoururent au bord du ruisseau en chantant: "Le Loup est noyé! Le Loup est noyé!"

Et dans la verte prairie, ils dansèrent et chantèrent longtemps autour de leur bonne maman.

Charades

Mon premier est un signe de négation.

Mon deuxième est le mets national de la Chine.

Mon tout est une ville de France célèbre.

Réponse: PARIS (Pas-Riz).

* * *

Mon premier est un animal domestique.

Mon deuxième est une douleur.

Mon tout est un animal très employé dans le désert.

Réponse: CHAMEAU (chat-maux)

Calendrier enfantin

Janvier apporte le froid,
Fait geler vos pieds et vos doigts.

Février mêle la neige et la pluie,
Mais la fin en est raccourcie.

Mars donne à la fois soleil et bourasque,
Vraiment c'est un mois fantasque.

Avril fait éclore
Les belles fleurs multicolores.

Mai, c'est le mois des agneaux;
Voyez comme ils sont beaux!

Juin fait penser aux vacances;
Comme ses fleurs sont tentantes!

Juillet, souvent trop sec,
Vous fait désirer l'averse.

Août vous tient hors la maison.
Travaillez-vous à la moisson?

Septembre, toujours assez frais,
Trouve le chasseur aux aguets.

Octobre est un beau mois.
Il donne les marons et les noix.

Novembre, triste et glacé,
Emporte toute la feuillée.

Décembre ferme le cortège:
Que Jésus vous protège!

Histoire du nez

Mademoiselle Joséphine Nélon avait un nez qui faisait son désespoir. Prodigieusement long et pointu, on ne voyait que lui dans son visage.

Elle avait bien peur de rester vieille fille, lorsqu'un jour, par correspondance, elle fit la connaissance d'un jeune homme aimable.

Comme il lui demandait sa photographie, elle eut l'idée, afin de cacher son nez, de se faire photogaphier de profil, le "nez" dans un bouquet. La photographie montra à Nicolas Beauné, c'était le nom du jeune homme, une jolie jeune fille respirant le parfum des fleurs. C'était charmant! Aussi une réponse ne se fit pas attendre. "Je vous envoie ma photographie. . ." disait Nicolas.

Celle-ci représentait le jeune homme, beau garçon d'ailleurs, en train de boire un bol de thé. Quelle singulière idée! Les parents de la jeune fille, mis au courant de la correspondance et des projets de mariage du jeune homme, ne le trouvèrent pas mal du tout. "Ne perdons pas cette occasion" se dirent-ils. "Ecrivons-lui de venir et convenons des fiançailles."

Le jour attendu arriva, Joséphine tremblait. . .qu'allait dire son fiancé, en voyant son nez? Nicolas Beauné parut. . . Ce joli garçon au teint frais, avait un nez extraordinaire, bosselé et rouge. Des exclamations de surprise éclataient de tous côtés.

Mais quels reproches pouvaient se faire les deux fiancés! L'un avait caché son nez dans un bol de thé, l'autre dans un bouquet! Tous deux d'ailleurs furent parfaitement heureux, et le ciel bénit leur union en leur envoyant des enfants. . avec des "nez" comme tout le monde!

Appareil de radio très perfectionné

Deux fabricants de radios vantaient les mérites de leurs appareils.

— Ceux que je fabrique, disait le premier, sont si sensibles qu'ils permettent d'entendre battre le coeur de l'annonceur pendant qu'il parle.

— Pas mal en effet, dit l'autre; mais mes radios à moi sont encore supérieurs; ils rectifient automatiquement leurs fautes de diction.

Jeu d'anneaux

Qu'y a-t-il dans ce passe-temps? Est-il amusant, difficile? Pour le savoir, veuiller lire les explications suivantes: Ce jeu nécessite comme matériel six anneaux de caoutchouc, comme ceux dont on se sert pour sceller les pots de confiture. En outre, un panneau de bois d'environ deux pieds et demi de côté sur lequel sont plantés un certain nombre de clous. La valeur dechaque crochet est indiquée par un chiffre inscrit sous celui-ci.

On peut jouer à deux ou plusieurs joueurs. On lance simplement les anneaux de façon à les accrocher aux clous et chaque concurrent compte ses points.

Pour rire

On enterre un littérateur de marque et l'orateur chargé de l'oraison funèbre prononce un discours d'une longueur démesurée.

— C'est parfait! ajoute quelqu'un en le félicitant. Mais sacrebleu! il faisait froid et c'était long.

L'orateur distrait:

—Qu'est-ce que vous voulez! C'est la première fois que je disais du bien de lui!

* * *

Infirmité

—C'est la quatrième fois que je tire sur cette perdrix et elle continue à voler.

—Elle est probablement atteinte de surdité.

* * *

Pension de guerre

—Qu'est-ce qui vous fait croire, madame que vous avez droit à une pension?

—Nous nous sommes battus, mon mari et moi durant toute la guerre.

* * *

Patron exigeant

Le patron d'un grand magasin tient beaucoup à la tenue de son personnel et il se montre inflexible sur ce chapitre.

—Si vous tenez à rester chez moi, dit-il un jour à un chef de rayon qu'il avait fait venir dans son bureau, il faut que vous ayez plus de soin de votre personne. A vous voir, on dirait que vous n'avez pas été rasé depuis huit jours!

—Veuillez m'excuser, monsieur, exposa l'employé, mais c'est que je laisse pousser ma barbe.

—Ceci n'est pas mon affaire, répliqua le patron. Laissez pousser votre barbe si cela vous fait plaisir, mais en dehors des heures de travail.

* * *

Ce n'est pas grave

—Tu as l'air tout contrarié.

— Il y a de quoi; ma femme se fait opérer à l'hôpital aujourd'hui.

— Une opération chère?

— Quarante piastres.

— Eh bien, il n'y a pas de quoi t'inquiéter?!

— Oh, ce n'est pas à cause de l'argent, c'est à cause du danger.

— Dis donc, pas de bêtises! Tu sais bien que pour quarante piastres ça ne peut pas être quelque chose de sérieux!

* * *

Très facilement

—Dimanche, je suis allé à l'hôpital voir Janine.

—Comment l'as-tu trouvée?

—Oh! très facilement: une infirmière m'a dit dans quelle salle elle était.

* * *

Beaucoup d'avenir

Alors, Toto, ton professeur est-il content de toi?

—Oh! oui, il m'a dit que si je continuais, l'année prochaine, je serais le doyen d'âge de la classe.

Instruisons-nous

Connaissez-vous Jupiter?

Des savants estiment que la planète Jupiter est recouverte d'une couche de glace épaisse de 6,000 milles.

* * *

Le plus grand lac du monde

Le Lac Supérieur constitue le plus grand lac d'eau douce au monde.

* * *

Vaste région

L'union des républiques soviétiques socialistes est la plus grande du monde en étendue, couvrant un sixième de toute la surface du globe.

* * *

Les plus grands pays

Le Brésil est le quatrième plus grand pays du monde. Il est précédé par la Chine, le Canada et la Russie.

* * *

Le poker

Le poker est un jeu d'origine persane avec des adaptations françaises, anglaises et italiennes.

* * *

Le cri de la chauve-souris

Le cri qu'une chauve-souris émet dans son vol vibre à 50,000 cycles à la seconde, de sorte que l'homme ne peut l'entendre.

* * *

La gendarmerie fédérale

Le premier membre de la Gendarmerie Royale du Canada a été asermentée dans ses fonctions à Winnipeg, en 1873.

* * *

Croissance rapide

Le bambou croît, parfois, de plus d'un pied par jour.

* * *

Le jeune Crosby

Bing Crosby travaillait dans une usine de conserves de cornichons durant ses vacances, quand il était jeune.

* * *

Le chameau

Le chameau, qu'on appelle communément le vaisseau du désert, est, chose remarquable, un des rares animaux qui ne savent pas nager.

Une mère assistera à la canonisation de sa fille au mois de juin, cette année

Cité du Vatican. — Plusieurs cérémonies de canonisation se dérouleront dans la Basilique de St-Pierre de Rome durant l'Année Sainte. Mais aucune peut-être ne frappera davantage l'imagination populaire et ne suscitera autant d'admiration que celle d'une petite paysanne italienne qui sera proposée comme un modèle de pureté et d'héroïsme à la jeunesse de notre temps.

Dans le petit village de Ferriere di Conca, au nord des marais Pontins, dans la province de Rome, vivait une petite fille qui menait une existence très simple avec sa famille. Elle ne se distinguait pas des autres enfants de son âge, à l'exemple de Jeanne d'Arc et de Bernadette Soubirous avant l'accomplissement des missions que Dieu leur avait confiées. Comme ces deux saintes, Maria Goretti avait été élevée pieusement, dans la crainte et l'amour de Dieu.

Un jour, le 5 juillet 1902, on trouva la petite paysanne cruellement poignardée à mort. On découvrit son assassin. C'était un jeune garçon de ferme de 20 ans qui avait tenté de l'induire au mal et de la violer. Emporté par la passion devant la résistance de l'enfant, il l'avait poignardée de quatorze coups. Il subit son procès et fut condamné à trente ans de pénitencier. C'est là qu'il devait se convertir à de meilleurs sentiments et commencer l'expiation de sa faute. Relâché plus tard à cause de sa conduite exemplaire, il se donna à un monastère de Rome où il vit dans le travail et la pénitence sous le nom de frère Stefano.

Lorsque l'Eglise, le 11 juin, en présence d'un grand nombre de cardinaux, d'évêques et de pèlerins venus de plusieurs pays, proclamera Maria Goretti une sainte, et qu'elle mettra au nombre des vierges et martyrs honorés d'un culte public, une vieille femme du village de Ferriere di Conca assistera à la cérémonie. C'est Assunta Goretti, la mère de la nouvelle sainte.

Parmi les nombreux miracles attribués à l'intervention de la sainte, on en a choisi deux pour appuyer sa cause devant la Congrégation des Rites.

Giuseppe Cupo a raconté comment il s'était fait écraser un pied par une pierre qui était tombée d'une hauteur de 18 pieds, quand il travaillait près de Rome, il y a deux ans. Les médecins avaient décidé de l'opérer, mais Cupo choisit d'abord la prière. Il invoqua l'aide de la bienheureuse Goretti et le lendemain son pied était guéri et il était de retour à son travail. De son côté, une femme d'Albano, Anna Grossi, fut guéri d'une pleurésie après avoir avalé la pétale d'une fleur qui poussait sur le tombeau de la bienheureuse et demandé son intercession.

Ces deux miracles ont été acceptés par l'Eglise après un sérieux examen conduit par les autorités médicales qui ont affirmé ne pouvoir attribuer les guérisons à des causes naturelles.

Toute la population du petit village où vécut la petite Maria Goretti se prépare à assister à la grande cérémonie du 11 juin en la basilique St-Pierre.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

QUESTIONNAIRE

Q.—Quel est l'instrument de musique le plus ancien?

R.—C'est très probablement le tambour, si toutefois on peut le considérer comme un instrument de musique. Il a été connu de toute antiquité et aujourd'hui encore dans certaines tribus africaines où les instruments de musique sont complètement inconnus on fait usage de tambours.

Q.—Quelle est la différence entre langues mortes et langues vivantes?

R.—Les langues "mortes" ou anciennes sont celles qu'un peuple a parlées, mais qui n'existent plus guère que dans les livres. Les principales sont: le latin, le grec ancien, l'hébreu, le sanscrit. On les appelle encore les langues savantes, parce qu'elles sont en usage seulement parmi les personnes instruites. Les langues grecque et latine s'appellent aussi langue classique.

Les langues "vivantes" ou modernes sont celles qu'un peuple parle actuellement. Les plus importantes sont: le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'Italien, le russe, l'arabe et le chinois. On les appelle encore langues vulgaires par opposition aux langues savantes.

Q.—Pourquoi, dans les calendriers, les noms des saints d'un même jour diffèrent-ils si souvent? Ici, c'est un saint; là, un autre; quel est le vrai?

R.—Il n'y a que trois cent soixante-cinq jours dans l'année et nous connaissons les noms de milliers de saints. Le Martyrologe ou catalogue des saints donne chaque jour, une liste de vingt ou trente noms; les éditeurs de calendriers y choisissent selon leur goût et leur intérêt. Par exemple, les habitants d'un diocèse ou d'une ville préfèrent les saints qui vécurent dans leur pays.

Q.—Quelle différence y a-t-il entre une "poudrière" et une "poudrerie"?

R.—Une "poudrière" est un magasin à poudre, une poire à poudre ou une boite à poudre.

Une "poudrerie" est un établissement où l'on fabrique la poudre et les autres substances explosives. "Poudrerie" est aussi une "neige très fine que le vent souffle en tourbillons" Bescherel's enregistre ce mot avec acceptation suivante: "neige très fine qui s'introduit par les ouvertures les plus petites dans l'intérieur des habitations." On emploi aussi ce mot, au Canada, pour signifer une "tourmente de neige."

Q.—Quelle différence y a-t-il entre les "VEINES" et les "ARTERES"?

R.—Les "artères" portent le sang du coeur vers la périphérie du corps; les "veines" le rapportent da la périphérie vers le coeur. Dans les artères, le sang est mû par l'impulsion du coeur, donnant lieu à des battements réguliers qu'on appelle "pouls", et qui n'ont pas lieu dans les veines. Le sang qui circule dans les artères est rouge, parce qu'il a été soumis à l'action de l'air dans les poumons; celui qui circule dans les veines est noir. parce qu'il a perdu en nourissant les différentes parties du corps, les propriétés que l'air lui avait données.

Le tuyau qu'on appelle tranchée-artère n'est pas une artère; c'est un tube qui conduit dans les poumons l'air qu'on respire. Ce nom lui a été donné dans un temps où l'on ne connaissait pas bien les fonctions des artères, et où l'on croyait qu'elles contenaient de l'air.

Merveilleuse enseigne

Il y a environ trente ans, quatre tailleurs s'établirent sucessivement dans Piccadilly, la principale rue de Londres. Le premier s'intitula **le meilleur tailleur de la ville;** le second, **le meilleur tailleur d'Angleterre;** le troisième fit graver sur sa vitrine une mappemonde autour de laquelle on pouvait lire: le **meilleur tailleur de la terre.**

Le quatrième tailleur fut bien embarrassé. Ses confrères ne lui laissaient guère que le ciel et les étoiles. Après mûre réflexion, il préféra se montrer plus modeste; il se contenta d'inscrire sur la devanture de sa boutique:

John Smith, le meilleur tailleur de la rue.

Ses concurrents en moururent de dépit.

Le mauvais serviteur

Le maréchal de Biton avait à son service un maître d'hôtel qui s'enrichissait à ses dépens. Un jour il le fit venir et lui dit:

—Combien avez-vous de gages, mon ami? L'autre réfléchit un moment puis répondit:

—Monseigneur, j'ai bien trois cents livres.

—C'est bon, je vous en donne douze cents à condition bien entendu que vous ne me volerez plus.

—C'est impossible, s'exclama alors le domestique. A ce prix-là, Monseigneur, j'y perdrais.

Deux points de vue. . .

(suite de la page 1)

Nous ne croyons pas avoir faussé, en le résumant plus haut, le point de vue **exposé par M. Laurendeau. Nous nous sommes appliqué**, au **contraire, à lui donner tout son relief.**

Il nous permettra sans doute de lui faire connaître le nôtre le plus brièvement possible.

* * *

M. Laurendeau déplore que la radio relève du fédéral, car elle se mêle d'éducation et n'en fait pas mystère.

Nous lisons, en effet, dans l'Annuaire du Canada, préparé et publié par le **Bureau fédéral de la Statistique**: "La radio joue un rôle de plus en plus important dans la vie canadienne comme moyen d'instruction. La Société Radio-Canada consacre une grande partie des émissions de ses réseaux anglais et français à des programmes éducatifs pour enfants et adultes. Les programmes sont préparés de manière à assurer un dosage bien équilibré de renseignements et de leçons d'une part, et de divertissements et d'art dramatique d'autre part."

Ces aveux justifient certaines craintes.

Mais à quoi serviraient, en définitive, des lamentations et des retours sur le passé? A quoi la bouderie? Mieux vaudrait, croyons-nous, s'amuser à des riens.

La radio relève du fédéral, ainsi en a décrété le Conseil privé. Et nous ne pensons pas pouvoir jamais renverser cette décision.

Notre devoir et notre tâche, c'est d'être présent à Radio-Canada; c'est de travailler sans relâche jusqu'à ce que cette société fédérale soit devenue l'image vivante du bilinguisme qui doit exister d'un bout à l'autre du pays.

Le Comité Permanent de la Survivance Française semble l'avoir clairement compris. Dans le résumé du mémoire qu'il a présenté à la Commission Massey, nous lisons en effet: "Il (le mémoire) déclare que la radio, tant officielle que privée, fait à la culture française une situation nettement inférieure et injuste. Il recommande divers remèdes à cette situation, notamment la création d'un réseau (français) transcanadien, parallèle au réseau anglais déjà existant, l'établissement d'un double réseau français dans la province de Québec."

Pour sa part, la Société Canadienne d'Enseignement Post-scolaire a demandé, dans le mémoire qu'elle a présenté à Québec, que Radio-Canada développe son réseau français le plus tôt possible de manière à desservir tous les centres français du pays. A cette fin, elle devrait se servir des postes privés de langue française déjà établis et en fonder là où il n'en existe pas encore.

A notre point de vue, il est préférable que la radio soit du ressort fédéral. Si elle dépendait des provinces, nous n'aurions certainement pas de poste français à Edmonton. Y en aurait-il un aussi à Saint-Boniface, à Sudbury et même à Edmundston? Il est permis d'en douter.

Voilà donc un domaine où le fédéral peut venir en aide aux minorités canadiennes-françaises et remplir à leur égard le rôle de protecteur que lui assigne clairement une partie de l'article 93 de la constitution. Il est immense.

Ce n'est pourtant qu'une part de ce domaine qu'on appelle l'éducation populaire. Il y a aussi le film, les loisirs, l'artisanat, les cercles d'étude sur les caisses populaires et les coopératives dont parle le Conseil Canadien de la Coopération, qui représente 600,000 Canadiens français du pays, dans le mémoire qu'il a soumis à la Commission Massey.

Une autre association nationale, celle des éducateurs de langue française, a déclaré qu'il est du devoir du gouvernement fédéral "d'aider chacune des deux races constitutives du pays à conserver et à enrichir sa culture propre". Elle a demandé aussi que des bourses soient accordées à des étudiants de langue française, vivant dans les provinces à majorité anglaise, pour leur permettre de poursuivre leurs études dans l'une ou l'autre des universités françaises du pays.

Nous attendons du fédéral une aide efficace par l'intermédiaire d'organismes tels que l'Office National du Film et la Société Radio-Canada, et des associations nationales canadiennes-françaises que nous venons de nommer.

C'est pourquoi, loin de nous causer de sombres appréhensions, la déclaration du R. P. Lévesque nous apporte de l'espérance.

Nous sommes heureux qu'un si grand nombre de Canadiens français se soient présentés, à Québec et à Montréal, devant la Commission Massey et que plusieurs aient parlé avec autorité au nom de tous les Canadiens français du pays.

Il faudra continuer cette politique de la présence et l'étendre à tous les domaines où s'exerce l'action du gouvernement fédéral. Les minorités canadiennes-françaises peuvent en retirer des avantages considérables. Nous ne voyons pas, en tout cas, ce qu'elles pourraient y perdre.

Un esprit nouveau semble se manifester à Ottawa et même dans le pays tout entier. A nous de savoir en profiter avec habileté et courage.

Nous sommes assuré que M. Laurendeau aura vite fait de comprendre notre point de vue et de lui accorder la considération qu'il semble mériter.

S. P.

Observatoire

(Suite de la page 1)

juge sait découvrir le parjure, il n'en reste pas moins que la somme des témoignages sert de base à son jugement.

C'est cette considération qu'on fait valoir habituellement contre le parjure. Il en est une autre, pourtant, plus importante encore.

Le parjure n'est pas seulement un obstacle à la bonne administration de la justice; il est d'abord une offense à Dieu. Après l'avoir pris à témoin qu'on va dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, on lui jette à la face, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une poignée de faussetés et de mensonges; on outrage sans gêne sa sainteté infinie. C'est là surtout qu'est le mal et il est grave, très grave.

La valeur du serment repose donc, en définitive, sur la foi en Dieu et la crainte de sa justice. Détruire cette foi et cette crainte, c'est rendre du coup le parjure plus facile. Il ne reste plus contre lui que des motifs purement humains et temporels qui ne pèseront pas très lourd sur la conscience si de puissants intérêts entrent en jeu et qu'on croit pouvoir sauver les apparences à bon marché.

Tous ceux qui dénoncent le parjure devraient se souvenir qu'on ne maintient pas longtemps l'ordre social sans la religion.

S. P.

Persécution religieuse en Yougoslavie

Plus de 300,000 hommes, femmes, enfants, et 500 prêtres exterminés par le violence ou la famine, tel est le bilan du gouvernement communiste de la Yougoslavie pour les cinq dernières années. Et les prisons regorgent actuellement de victimes — des centaines de mille — dont S. Exc. Mgr Stepinac, qu'on laisse mourir lentement de jour en jour. Ces faits, un jeune Père Franciscain, évadé de son pays, après y avoir été torturé, et arrivé récemment aux Etats-Unis, les a affirmés avec preuves à l'appui. Il porte d'ailleurs sur son visage et sur tout son corps des marques ineffaçables des mauvais traitements qui lui furent infligés.

(I.S.P.)

Après Hiroshima

Le lancer de la première bombe atomique sur Hiroshima continue à avoir des conséquences inattendues. C'est ainsi que le captitaine d'aviation Robert Lewis, un catholique, qui lança le premier engin atomique, vient d'entrer en religion. Le 5 août 1945, il avait pris l'air sans connaître ni sa destination, ni le but de sa mission. Quand il eut appris les effets de l'ordre qu'il avait exécuté — 10,000 morts et destruction des trois quarts de la ville — il perdit la paix de la conscience. C'est ce qui l'a amené à aller chercher dans la solitude religieuse l'apaisement de ses inquiétudes. (I.S.P.)

Nombreux pèlerins à Rome

Cité du Vatican. — Depuis l'inauguration de l'Année sainte, la veille de Noël, les pèlerins sont arrivés à Rome au rythme de 1,000 par jour. Cette moyenne doit être portée entre dix et vingt mille par jour vers la fin de février.

La persécution sévit en Tchécoslovaquie

Prague. — Selon des sources catholiques sûres, il y a danger que la majorité des prêtres de Tchécoslovaquie soient emprisonnés d'ici quelques mois. On dit que pas un seul jour ne se passe sans que l'on en voit quelques-uns subir leur procès et prendre le chemin de la prison.

En même temps, ces sources nient la rumeur selon laquelle les prêtres prêtent volontairement le serment de fidélité au gouvernement communiste, tel que le prétend la presse contrôlée par l'Etat.

Des athées se sont convertis

Londres. — Trente-huit personnes, dont plusieurs athées, ont été accueillies dans l'Eglise au cours de l'année 1949, à la suite d'une série de cours organisés pour les non catholiques par la Légion de Marie et les religieuses du couvent du Cénacle de Liverpool. Douze autres non catholiques se préparent à se rallier à l'Eglise.

Chronique fédérale

La régie fédérale des loyers devant la cour suprême – Les produits agricoles

Par la British United Press

Lundi a commencé a Ottawa l'instruction d'une cause historique. La Cour Suprême, le plus haut tribunal au pays, est appelée à juger de la légalité de la régie fédérale des loyers. Depuis quelque temps, partisans et adversaires de la régie fédérale se sont préparés à soutenir leur point de vue et ont préparé de volumineux mémoires à l'appui de leur thèse. Six des principaux mémoires ont été soumis au tribunal la semaine dernière. De ce nombre, quatre soutiennent que la régie fédérale est valide et devrait être maintenue pour résoudre le problème urgent actuel du logement.

Ce point de vue est partagé par le Congrès canadien du Travail, le gouvernement d'Ontario, la Légion canadienne et M. J. Robinette, avocat des locataires.

D'autre part, le gouvernement de la province de Québec et l'Association des propriétaires soutiennent que la régie fédérale n'est pas constitutionnelle.

Les partisans de la régie du gouvernement fédéral soutiennent que la question du logement a cessé d'être traitée par les administration provinciales ou locales, qu'elles présentent un problème d'envergure nationale et que, dès lors, elle nécessite l'action du parlement fédéral.

Le Congrès canadien du Travail considère qu'il "existe un état d'urgence au pays dans les domaines de l'habitation et des loyers. Les règlements sont temporaires et visent évidemment à s'appliquer à une situation transitoire. L'uniformité de la législation concernant les loyers et les éviction est nécessaire et justifiable dans l'intérêt national."

Dans cette cause, le gouvernement fédéral soutiendra qu'il a encore le pouvoir de relâcher graduellement les contrôles sur les loyers. Il admet qu'il n'a pas le pouvoir de les maintenir indéfiniment, mais il considère qu'il peut se retirer graduellement de ce domaine et remettre le problème aux mains des gouvernements provinciaux.

La Cour suprême est appelée à juger si le gouvernement fédéral a ce pouvoir.

Le prix des oeufs

L'une des plus grandes nouvelles qui nous soit parvenue de la capitale fédérale, la semaine dernière, a été la décision du gouvernement d'appliquer un programme de stabilisation des prix des oeufs et d'établir des prix de soutien.

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a annoncé que le gouvernement fédéral achètera les surplus d'oeufs en entrepôts, l'automne prochain. Il paiera 38 sous la douzaine pour les oeufs de la classe A-gros. Le ministre dit que les cultivateurs sont ainsi assurés d'obtenir de 30 à 32 sous la douzaine pour les oeufs, selon les frais d'expédition.

Les producteurs et les commerçants n'ont guère réagi immédiatement à cette nouvelle. On semble attendre pour voir l'effet de ce programme avant de se prononcer.

Sur le marché des oeufs, on s'accorde à dire cependant que les consommateurs devront payer leurs oeufs plus cher à cause de cette décision du gouvernement fédéral.

Autres produits agricoles

Le ministre de l'Agriculture a aussi annoncé que le gouvernement fédéral songe maintenant à fixer un prix minimum pour les patates et les pommes. Il a cependant ajouté qu'il est peu probable qu'une décision en ce sens soit prise prochainement.

On venait à peine d'annoncer ces prix de soutien des oeufs que les producteurs de lait demandaient à leur tour des prix de soutien pour les produits laitiers.

Proverbe

Mieux vaut tard que jamais.

Si vous êtes en retard, pourquoi ne payez-vous pas votre abonnement dès aujourd'hui?